

**Institut d'ethnologie**

Faculté des lettres et des sciences humaines

- Rue Saint-Nicolas 4
- CH-2000 Neuchâtel
- <http://www.unine.ch/ethno>

**Romane BUXTORF**

Av. Dickens 10, 1006 Lausanne

079/931.21.53

[romane.buxtorf@unine.ch](mailto:romane.buxtorf@unine.ch)

Romane BUXTORF

## **Bureaucratisation: analyse de cas des agriculteurs fribourgeois**

Image 1 - Bandes fleuries



Source : UFA Revue (2019). Site internet

Mémoire de master en sciences sociales – pilier anthropologie

Date de soutenance : 17 septembre 2019

Directeur du mémoire : M. Jérémie Forney

Membre du jury : Pierre Caballé

Source de l'illustration de la page de titre : [https://www.ufarevue.ch/fra/bluehstreifen-fuer-nuetzlinge-lohnen-sich\\_2598446.shtml](https://www.ufarevue.ch/fra/bluehstreifen-fuer-nuetzlinge-lohnen-sich_2598446.shtml)

## REMERCIEMENTS

J'adresse tous mes remerciements à toutes les personnes sans qui la réalisation de ce travail de mémoire n'aurait pas été possible :

M. Jérémie Forney,

Directeur de ce mémoire qui m'a permis de réaliser cette expérience enrichissante en tant que stagiaire sur le terrain et qui m'a soutenue et conseillée à chaque étape de ce travail.

Toute l'équipe du SAgri pour leur accueil chaleureux,

et en particulier M. David Aeschlimann et M. Vincent Allemann pour leur accompagnement et leur aide précieuse au cours de la réalisation de mon terrain.

Tous les agriculteurs et toutes les agricultrices ainsi que toutes les personnes ayant pris de leur temps pour réaliser des entretiens en ma compagnie. Je remercie chacun d'entre eux pour leur confiance et leur générosité.

Mes parents et amis,

pour leur soutien infailible tout au long de mes années d'étude et ma mère tout particulièrement durant les dernières semaines de rédaction du mémoire, merci.

Ariane,

pour son précieux soutien au cours des derniers mois de ce mémoire.

Ma patronne,

pour sa flexibilité et sa compréhension.

Ariane, Armelle, Mathilde et Mélissa,

pour leurs précieux conseils, les heures de discussion et la relecture.

Mon beau père,

pour son aide avec l'impression et la reliure.

M. Pierre Caballe,

pour sa disponibilité en tant qu'expert.

Mots-clés : Agriculture, bureaucratie, Suisse, Fribourg, politique agricole, paiements directs, indépendance, rationalité économique, système incitatif, ethos paysan.

## **Résumé**

La bureaucratie semble avoir infiltré tous les aspects de notre vie en société : des formulaires à remplir pour l'obtention d'une aide aux normes de sécurité et d'hygiène de plus en plus nombreuses et restrictives, en passant par l'écologisation de nos pratiques au travers de règles et d'incitations comportementales. La société néolibérale dans une logique toujours plus managériale ne cesse de se réglementer et de se normaliser. Ce travail s'intéresse plus particulièrement aux récits que les agriculteurs-trices fribourgeois-es font de leur quotidien et cherche à analyser dans quelle mesure cette bureaucratisation entre en conflit avec le système de valeurs (ethos) paysan et le modifie. Cette analyse s'appuie sur douze entretiens biographiques que j'ai réalisés lors d'un stage dans le cadre d'une étude sur le bien-être des agriculteurs-trices, fruit de l'initiative conjointe des Services de la Santé Publique (SSP) et de l'Agriculture du Canton de Fribourg (SAGri). Grâce aux théories de la bureaucratie développées entre autre par Graeber (2015) et Hibou (2012) et au concept d'ethos paysan comme défini par Droz & Forney (2007), ce travail s'applique à démontrer comment certains aspects de la bureaucratisation du domaine agricole peuvent soit rentrer en conflit avec des valeurs centrales de l'identité paysanne soit en renforcer d'autres.



# Table des matières

<b>I. Introduction</b>	<b>9</b>
<b>II. Le système agricole suisse</b>	<b>10</b>
La Suisse et l'agriculture : une forte institutionnalisation	10
La politique agricole suisse	12
<i>Contexte d'après-guerre</i>	12
<i>Émergence d'un nouveau modèle : vers une agriculture multifonctionnelle</i>	12
<i>Paiements directs et autres instruments de soutien</i>	14
<i>Démocratie directe et controverses autour des paiements directs</i>	16
<i>Réévaluation régulière de la politique agricole et adaptation : avantages et inconvénients</i>	17
Le cas fribourgeois	18
<b>III. Méthodologie</b>	<b>19</b>
L'étude conjointe DSAS-DIAF sur les risques psycho-sociaux des agriculteurs et agricultrices du canton de Fribourg	19
<i>Objectifs de l'étude</i>	20
<i>Méthodologie de l'étude</i>	20
Mission en tant que stagiaire	22
<i>Etude préliminaire</i>	22
<i>Elaboration de la méthodologie et d'une grille d'entretien</i>	22
<i>Récolte de données</i>	23
Méthodologie personnelle	24
<i>Limites du terrain et retour réflexif</i>	27
<b>IV. La bureaucratisation, phénomène complexe et diffus</b>	<b>28</b>
Différentes définitions	28
Les principales théories de la bureaucratisation	30
<i>Théorie wéberienne</i>	30
<i>Théorie des dysfonctions</i>	31
<i>Néo-rationnalisme</i>	32
<i>Analyse stratégique</i>	33
<i>Management ou forme de domination verticale</i>	34
Bureaucratie et système politique	35
<i>Contexte d'après-guerre : le fordisme</i>	35
<i>Vers une libéralisation du système public</i>	36
La bureaucratie libérale ou néolibérale	38
<i>La théorie de David Giauque</i>	38
<i>La théorie de David Graeber</i>	40
<i>La théorie de Béatrice Hibou</i>	40
<i>Synthèse</i>	43
<b>V. L'éthos paysan</b>	<b>44</b>
Définitions	44
Les six principes-clés (Droz & Forney, 2007)	46
<i>La production</i>	46
<i>Le « propre en ordre »</i>	48
<i>La valeur du travail</i>	49
<i>L'indépendance</i>	52
<i>La transmission transgénérationnelle</i>	53
<i>La rationalité économique</i>	55

<b>VI. Bureaucratisation et ethos paysan : analyse de discours des agriculteurs fribourgeois</b>	<b>57</b>
Processus d'abstraction de la politique agricole dans le regard des agriculteurs : un sentiment d'incohérence et d'instabilité.....	58
Bureaucratisation et affaiblissement du principe d'indépendance .....	63
Bureaucratisation et renforcement du principe de rationalité économique .....	66
Les « contraintes souples » : invisibilisation de l'aspect coercitif du système .....	70
<i>Les paiements directs, un libre choix ?</i> .....	70
<i>Le système de contrôle</i> .....	71
<i>Responsabilité individuelle</i> .....	74
<i>Autocontrôle</i> .....	75
<i>Esprit de concurrence</i> .....	76
<i>Synthèse de l'analyse</i> .....	77
<b>VII. Conclusion</b> .....	<b>77</b>
<b>VIII. Références</b> .....	<b>80</b>
<b>IX. Annexes</b> .....	<b>83</b>
<i>Annexe I : Grille d'entretien agriculteurs</i> .....	83
<i>Annexe II : Tableau récapitulatif de l'échantillon retenu pour le mémoire</i> .....	87
<i>Annexe III : Abréviations et sigles</i> .....	88



## I. Introduction

Ce travail de mémoire prend place à la suite d'un stage que j'ai eu l'occasion de réaliser pour l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel (IENE), au sein du service de l'agriculture de Fribourg (SAgri). En effet, l'IENE a été mandaté dès 2017 pour réaliser une étude sur les risques psycho-sociaux entourant les agriculteurs.trices du canton. Il s'agissait pour ma part, entre mars et juin 2018, de réaliser une vingtaine d'entretiens auprès de paysan.ne.s – le plus souvent sur le domaine de leur exploitation – autour des questions de bien-être de manière générale. Parmi les éléments soulevés au cours de ces rencontres, la question du travail administratif toujours plus important a émergé de façon systématique dans le discours des agriculteurs.trices et m'a incitée à approfondir mes recherches sur le sujet. Certaines de mes lectures sur les questions du malaise en agriculture (Droz et Forney, 2007 ; Droz et al., 2014) ont confirmé que la question administrative apparaît comme un poids de plus en plus difficile à porter pour les agriculteurs, ce qui m'a amenée à développer cet angle d'approche au travers du concept de bureaucratisation.

Ce sont mes rencontres avec cette population au cours des trois mois de terrain, mes lectures sur le sujet – mais également ma confrontation aux réalités du statut d'indépendant de ma patronne dans le cadre de mon emploi et ma découverte progressive ces dernières années de la charge administrative relevant du quotidien d'un.e adulte inséré.e socialement – qui m'ont encouragée à m'intéresser au thème central de la bureaucratie dans ce travail.

En m'appuyant sur l'analyse de mes entretiens, je me demanderai dans quelle mesure le phénomène de bureaucratisation influence le récit que les agriculteurs.trices du canton de Fribourg font de leur profession et m'intéresserai plus particulièrement aux impacts sur le système de valeurs qui émerge de leur discours. Mon hypothèse en entamant cette analyse était que la bureaucratisation entre en conflit avec certaines valeurs mises en avant par les agriculteurs.trices.

Après avoir présenté dans les grandes lignes le système agricole suisse et l'évolution globale de la politique agricole depuis l'après-guerre, je présenterai dans un deuxième temps la méthodologie de ma recherche. Je m'emploierai par la suite à définir et explorer dans une partie théorique le concept de bureaucratisation et ses implications. Je vais finalement

développer mon analyse de données, dans un premier temps au travers du concept d'éthos paysan pour enfin étudier dans une dernière partie l'influence de la bureaucratisation sur cet ethos.

Finalement, il est important de préciser que tout au long de ce travail je parlerai de manière non différenciée d'agriculteur, de paysan ou d'exploitant agricole. En effet, les individus rencontrés pendant mon enquête de terrain se désignent parfois en tant que paysan, en particulier lorsqu'il s'agit des valeurs qu'ils attribuent à leur métier ou à leur mode de vie, et d'autre fois en tant qu'agriculteur ou exploitant agricole lorsqu'ils expliquent leur travail et les différentes tâches qui s'y réfèrent. Afin d'alléger le texte, le genre masculin est utilisé au sens neutre dans la suite de ce travail et désigne les femmes autant que les hommes.

## **II. Le système agricole suisse**

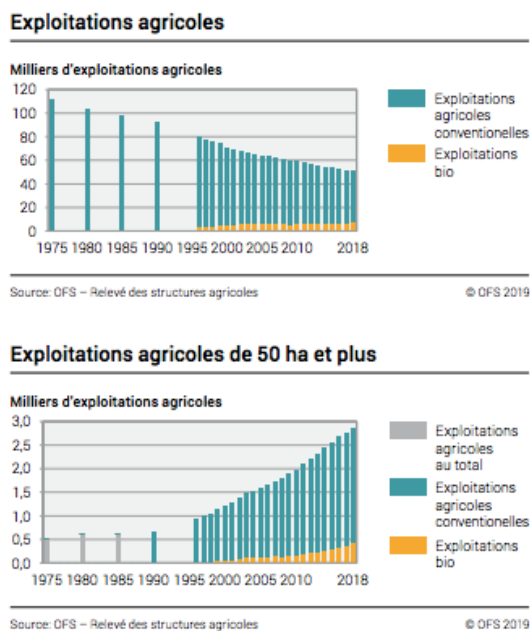
Ce travail s'intéresse aux agriculteurs fribourgeois face à la bureaucratie. Afin de mieux comprendre dans quel contexte cette population évolue, il est important de présenter le système agricole suisse et le contexte fribourgeois.

### **La Suisse et l'agriculture : une forte institutionnalisation**

Le rapport de la Suisse avec son secteur agricole est particulier, c'est pourquoi il va s'agir d'en expliquer les enjeux et leur évolution au fil du temps. En effet, la politique agricole est au cœur de beaucoup de débats sur la scène politique suisse. L'agriculture en Suisse est le seul secteur économique à être doté de son propre Office fédéral. De plus le secteur agricole se voit cadré au sein même de la Constitution : « *Conformément à la constitution, la Confédération veille à ce que l'agriculture contribue, par une production durable axée sur le marché, à la sécurité de l'approvisionnement de la population, à la conservation des ressources naturelles, à l'entretien du paysage rural et à l'occupation décentralisée du territoire. L'agriculture est multifonctionnelle* » (OFS, 2019, page internet). Comme l'expliquent Barjolle et al. (2010), rares sont les pays qui, comme la Suisse, ont inscrit et défini le rôle multifonctionnel de l'agriculture au sein de leur Constitution. On peut dès lors parler d'un degré important d'institutionnalisation.

La population suisse a également eu un impact fort en insistant sur la question écologique, à la fin des années 1990, ce qui a valu au système suisse d'appliquer le principe d'éco-conditionnalité. En effet, c'est le peuple suisse qui en 1996 accepte finalement le contre-projet à l'initiative populaire « Paysans et consommateurs – pour une agriculture en accord avec la nature ». La Suisse adopte alors « la politique agricole 2002 » (PA 2002) qui va ancrer dans la Constitution le principe ambitieux d'une production qui répond non seulement aux exigences du marché mais également à celles du développement durable.

Figure 1 - Evolution des exploitations agricoles suisses entre 1975 et 2018



D'après le site internet de la Confédération, plus d'un tiers du territoire se trouve occupé par l'agriculture en Suisse. (OFS, 2019, site internet)

De manière générale, depuis les années 80 le nombre d'agriculteurs baisse et la taille des exploitations augmente comme l'illustrent les tableaux ci-contre sur la base des statistiques réalisées par l'OFS concernant la structure de l'agriculture.

Source : OFS (2019).

Autrement dit, les exploitations sont de plus en plus grandes et les agriculteurs se retrouvent de plus en plus isolés sur leurs terres.

Depuis quelques années, la question du mal-être paysan est mise en lumière. Les suicides sont en augmentation en Suisse parmi la population paysanne. Qu'il s'agisse de la charge de travail, des pressions économiques, du manque de lien social ou encore des enjeux de santé qui peuvent découler de la pénibilité du travail agricole, les facteurs sont multiples pour expliquer un mal-être de plus en plus général dans ce milieu professionnel.

De même, les normes à respecter, les contraintes administratives, les contrôles, les interdictions ou encore les obligations sont autant de pressions qui peuvent peser lourd sur les épaules des agriculteurs. Avant d'analyser les enjeux liés à la bureaucratisation dans le quotidien des agriculteurs fribourgeois, il va s'agir de mieux comprendre le fonctionnement de la politique agricole suisse et son évolution depuis la fin des années 1980.

## La politique agricole suisse

### Contexte d'après-guerre

Si l'on retrace l'évolution de la politique agricole suisse, les auteurs de l'étude comparative de 2014 « Malaise en agriculture » (Droz, Mieville-Ott, Jacques-Jouvenot et Lafleur) expliquent que jusqu'à la fin des années 1980, la politique agricole soutenait fortement le secteur agricole suisse au même titre d'ailleurs que l'armée. Cela se justifiait par le fait que l'agriculture et l'armée étaient perçues comme des piliers de l'indépendance et de la sécurité nationale : « *Fondée sur la notion de sécurité alimentaire dans l'après-guerre, la politique agricole suisse a d'abord été marquée par la volonté de préserver une capacité productive capable de nourrir sa population en cas de crise ou de conflit* » (Barjolle, 2010 : 6). En effet, le premier objectif d'après-guerre de la politique agricole suisse est de faire en sorte que l'agriculture puisse nourrir la population en cas de crise majeure.

De ce fait, les prix des produits agricoles étaient assurés par la Confédération ce qui offrait une grande stabilité à tous les travailleurs du secteur agricole. À cette époque le système en place est fortement protectionniste et le budget agricole sert majoritairement à soutenir les prix agricoles.

### Émergence d'un nouveau modèle : vers une agriculture multifonctionnelle

Dans des contextes nationaux et internationaux en rapide évolution, ce modèle est amené à être remis en cause dès la fin des années 80. D'une part, le soutien apporté jusqu'alors par la Confédération au secteur agricole suisse a eu pour conséquence une augmentation et une intensification de la production, en particulier dans le secteur laitier. Ce dernier a donc été soumis à un contingentement des quantités de production dès 1977. On parle alors de quotas laitiers, ce qui correspond à une première mesure restrictive qui sert à endiguer les surplus de produits agricoles dans ce secteur qui s'étaient accumulés jusque-là.

D'autre part, une sensibilisation citoyenne pour les questions environnementales ainsi que le bien-être animal s'est peu à peu développée.

Le contexte international de libéralisation et donc d'ouverture des marchés agricoles prend de l'ampleur et a un impact direct sur les prix agricoles suisses. Cette nouvelle donne s'ajoute aux pressions qui pèsent d'ores et déjà sur l'agriculture suisse. Ce changement sur les prix a des conséquences importantes sur le revenu des exploitations comme l'expliquent Droz et al. (2014). Les agriculteurs vont connaître des périodes avec d'importantes baisses de revenu. En effet : « *Malgré l'incitation à l'agrandissement pour améliorer la productivité et l'efficience des exploitations et en dépit de l'importance des paiements directs, le revenu des exploitations suisses stagne depuis de nombreuses années, avec des épisodes de nette diminution* » (Droz et al., 2014 :27).

C'est en réponse à ce contexte général que la Suisse va progressivement mettre en place, dès 1993, la politique des paiements directs. C'est le début d'une réforme complète de la politique agricole suisse. En 1996, une votation populaire va redéfinir les rôles de l'agriculture, lui conférer de nouvelles responsabilités et les inscrire dans la Constitution. Ainsi, les agriculteurs doivent continuer à assurer l'approvisionnement du pays en denrées alimentaires, mais sont également tenus de participer activement à la protection des ressources naturelles et à l'entretien du paysage rural. En dernier lieu, l'agriculture se voit aussi confier : « (...) *une tâche d'occupation décentralisée du territoire, autrement dit d'animation sociale des campagnes reculées* » (Droz et al., 2014 : 25). L'agriculture suisse peut dès lors être qualifiée de multifonctionnelle.

Un double mouvement est engagé suite à cet événement marquant qui va bouleverser le paysage agricole suisse : d'une part, l'État se retire progressivement des décisions liées aux produits agricoles et d'autre part, on assiste à une écologisation toujours plus importante des pratiques agricoles. Comme l'explique Forney, cette « *nouvelle politique agricole tient en deux principes généraux : l'abandon du contrôle étatique des marchés des produits agricoles et la généralisation des principes de contributions écologiques et de paiements directs qui existaient depuis 1993, mais qui reposaient jusqu'alors sur une démarche volontaire de l'agriculteur* » (Forney, 2010 : 290).

La politique agricole suisse a donc radicalement changé d'orientation en six ans, passant d'une politique protectionniste favorisant une agriculture intensive et productive à une agriculture dite multifonctionnelle incitant à la protection de l'environnement, du bien-être animal et à l'entretien du paysage.

En 1999, une révision de la Loi fédérale sur l'agriculture va d'ailleurs instaurer un cahier des charges environnementales particulièrement contraignant que les agriculteurs suisses se devront de respecter afin de toucher les paiements directs. La Suisse a ainsi pris une certaine avance par rapport aux questions environnementales, se plaçant en très bonne position dans la course à l'écologisation de l'agriculture. Les répercussions positives sur l'environnement sont importantes puisqu'en 1999, 90% des exploitations suisses optent pour des prestations environnementales. De plus, Forney (2010) démontre que les nouvelles logiques de libéralisation, déréglementation des marchés et écologisation qui sous-tendent la politique agricole dès la fin des années 1990 ont provoqué un glissement vers une nouvelle identité agricole : « *Dorénavant, l'agriculteur doit se comporter en entrepreneur efficace tout en cultivant de la biodiversité, en préservant le paysage et en respectant la qualité de vie de ses animaux* » (Droz et al., 2014 : 25).

Le système agricole multifonctionnel propre à la Suisse peut être résumé ainsi : « *La reconnaissance des prestations multifonctionnelles de l'agriculture représente un contrat de prestations rétribué par les paiements directs* » (Droz et al., 2014 :28). Le terme de contrat est important ici, car cela suppose l'existence de termes à respecter concernant le dit contrat que les agriculteurs passent avec l'État. Surtout, il va s'agir de trouver le moyen pour l'État de vérifier que les agriculteurs respectent le contrat et cela va passer par des preuves à fournir. Toute activité sur une exploitation agricole se doit d'être documentée, classée, conservée afin de pouvoir être présentée en cas de contrôle (Barjolle et al., 2010).

### **Paiements directs et autres instruments de soutien**

Ainsi, le système des paiements directs sert à rétribuer des contributions d'intérêt général qui ne sont pas payées par le marché. Cette subvention étatique est l'un des piliers principaux de la politique agricole. Ces paiements directs représentent une aide nécessaire pour les agriculteurs suisses. Les paiements directs sont attribués selon deux critères de base : la taille de l'exploitation et le respect de certains prérequis écologiques.

Figure 2 - Représentation schématique des paiements directs



Source: OFS (2019).

Le schéma ci-dessus permet de visualiser les sept différents types de contributions dans le cadre des paiements directs, en cours actuellement en Suisse. Il faut donc en premier lieu fournir les prestations écologiques requises (PER) afin de pouvoir prétendre à l'obtention de chacun des paiements directs. L'Union suisse des paysans (USP) (2019) explique ainsi les paiements directs: « Ils permettent de distinguer la politique des prix de la politique des revenus et de rétribuer les prestations exigées par la société » (Site internet). Ainsi, les paiements directs généraux sont aussi une forme de rétribution du travail agricole puisque ce dernier fournit des prestations de l'ordre de l'intérêt général. Comme l'explique Forney (2010), les paiements directs sont divisibles en deux catégories plus larges ; d'un côté ceux qui concernent les enjeux environnementaux et d'un autre ceux qui sont qualifiés de paiements directs généraux.

Il faut savoir qu'aucune exploitation en Suisse n'est dans l'obligation légale de répondre aux exigences des PER et de souscrire ainsi aux paiements directs. On peut cependant parler d'une forme d'obligation au niveau économique puisqu'une grande partie des exploitations agricoles ne survivraient pas financièrement sans cette aide étatique conséquente (Forney, 2010).

D'autres instruments de soutien à l'agriculture suisse existent comme par exemple les aides spécifiques supplémentaires pour les exploitations situées dans les régions de collines et de montagnes. Il existe également les paiements directs écologiques qui rétribuent les prestations écologiques (Paysans suisses, 2019, site internet). Ces derniers vont au-delà des exigences légales et des prestations écologiques requises et servent à inciter davantage les agriculteurs à prendre des mesures écologiques sur leur exploitation. Ainsi : « *Les objectifs visés sont, entre autres, de promouvoir la biodiversité dans les régions agricoles, d'encourager l'élevage dans des conditions particulièrement respectueuses des animaux, de réduire la pollution des eaux par les nitrates et le phosphore, de réduire l'utilisation de substances auxiliaires, d'assurer l'utilisation durable des régions d'estivage* » (Paysans suisses, 2019, site internet). Tout agriculteur peut donc choisir de suivre l'une des mesures proposées avec une visée plus stricte en matière d'environnement et ainsi recevoir des rétributions financières.

Une aide à l'investissement est également disponible, qui représente une contribution financière sans nécessité de remboursement par les agriculteurs. Le plus souvent, cette aide est attribuée aux régions plus critiques, telles que les collines, montagnes ou estivages. Les crédits d'investissements sont quant à eux des prêts financiers qui doivent être remboursés dans un laps de temps donné mais sur lesquels aucun intérêt n'est prélevé. Ces crédits sont financés par la Confédération qui met à la charge des cantons de les attribuer. Cela peut être utile aux jeunes agriculteurs qui souhaitent démarrer leur propre exploitation ou permettre de financer une rénovation ou une nouvelle construction plus tard dans la carrière d'un agriculteur. Différentes mesures sociales d'accompagnement sont aussi disponibles lors de problèmes financiers ne relevant pas de la responsabilité du bénéficiaire. De plus, selon le site des paysans suisses, des aides à la reconversion professionnelle existent depuis 2004. En effet, la Confédération propose de financer une formation pour les personnes souhaitant quitter le métier d'agriculteur et selon Forney (2010), cette mesure d'« accompagnement social » est avant tout un encouragement de plus pour quitter la profession.

### **Démocratie directe et controverses autour des paiements directs**

Le système politique suisse reposant sur la démocratie directe, l'opinion populaire a un rôle important à jouer dans l'évolution du rôle des agriculteurs. Ainsi, le peuple est appelé à

voter régulièrement autour des questions liées à l'agriculture nationale, ce qui crée un lien de dépendance entre l'agriculture et des décisions politiques hors de la portée de l'agriculteur. Droz et al. (2014) mentionnent que le fait que les paiements directs ne soient pas directement liés à la production agricole rend ce soutien étatique plus visible et ainsi plus discuté au sein de la société suisse. Les paiements directs sont cependant aujourd'hui indispensables pour une exploitation agricole puisqu'ils représentent en moyenne les trois-quarts de son revenu. Ce processus, particulier à la Suisse rend la communication entre l'agriculteur et le « citoyen-contribuable » conflictuelle, puisque ce dernier se sent concerné par les dépenses que l'État fait de ses impôts dans le domaine agricole. De leur côté, les agriculteurs se sentent peu valorisés et reconnus dans leur métier et pour leur savoir-faire, ce dernier étant sans cesse remis en question. De plus, l'instauration des paiements directs a placé les agriculteurs dans une position que l'on pourrait qualifier de dépendance vis-à-vis de l'État. Au cours d'une discussion informelle, un agriculteur m'a parlé de lui-même en utilisant la formule de « jardinier du paysage », ce qui est révélateur d'un sentiment d'être devenu un employé de l'État. Bien sûr, cela n'est pas tout à fait justifiable dans la mesure où les paiements directs ne suffisent pas pour autant à faire fonctionner une exploitation. La qualité du travail de l'exploitant agricole demeure cruciale : « *Au-delà de la boutade, les paiements directs, tout aussi généreux soient-ils, ne dispensent pas les agriculteurs d'être performants sur le plan économique* » (Forney ; 2010 :294).

### **Réévaluation régulière de la politique agricole et adaptation : avantages et inconvénients**

Le budget de la nouvelle politique agricole est réévalué tous les quatre ans et un rapport quadriennal est produit afin de rendre compte de la situation et de réaliser un état des lieux. En outre, des modifications sont adoptées tous les quatre ans pour adapter la politique agricole à l'évolution constante de la société et des préoccupations qui entourent l'agriculture. Ce système ne permet donc pas de faire des projections à long terme pour les exploitations et apporte une certaine instabilité aux agriculteurs. Après la première politique agricole de 2002 (PA 2002), la suivante, la PA 2007 poursuit la direction prise en 2002 vers une libéralisation des marchés et une écologisation de l'activité agricole. De plus, la PA 2007 impose le fait d'avoir suivi une formation agricole pour tout nouvel agriculteur souhaitant prétendre aux paiements directs. Un double mouvement est alors en cours pour les agriculteurs : « *Ceux-ci se retrouvent devant la double contrainte à la fois de se*

*professionnaliser et de chercher des revenus complémentaires en dehors de l'activité agricole* » (Forney, 2010 : 299). En effet, les agriculteurs sont encouragés à se diversifier et chercher d'autres formes de revenus, parfois même hors du milieu agricole. La libéralisation et l'écologisation ont continué à être les mots d'ordre des politiques agricoles qui ont suivi et qui se voient modifiées tous les quatre ans.

En vue de la future politique agricole (PA 22+), la Confédération explique qu'elle souhaite que l'agriculture puisse encore d'avantage saisir les opportunités qui se présentent et ce de façon plus « autonome et entrepreneuriale » (OFAG, 2019, site internet).

### **Le cas fribourgeois**

Le choix du canton de Fribourg comme terrain d'étude ne relève pas d'une décision de ma part mais de l'opportunité que m'a offert mon stage de recherche pour l'IENE en collaboration avec le SAgri.

Fribourg est un canton bilingue qui se situe à l'ouest de la Suisse, réparti entre des parties francophones, des parties bilingues et une partie suisse-allemande. Ce canton est divisé en sept régions appelées districts : La Broye, la Glâne, la Gruyère, la Veveyse sont les districts francophones, le Lac et la Sarine sont les deux districts bilingues et la Singine est le district allemand.

Le canton de Fribourg est une région qui est qualifiée et qui se présente comme une région agricole en Suisse. En effet, selon le site du canton, 59% du territoire est occupé par l'agriculture (2019, site internet). Cet espace se compose de 3'376 exploitations agricoles. Ce canton est également connu pour sa production laitière puisque 70% de la surface agricole est répartie entre des prairies et des pâturages consacrés en grande majorité à la production de lait. Les producteurs laitiers fribourgeois produisent ainsi l'équivalent de près de 10% du lait suisse. Certains districts sont cependant spécialisés dans d'autres types de cultures, comme c'est le cas de la Broye et du Lac, avec une production tournée vers les grandes cultures et le maraîchage.

Le canton s'est doté en 2006 d'une loi cantonale sur l'agriculture. C'est le service de l'agriculture du canton (SAgri) qui est chargé de mettre en application les mesures de la politique agricole fédérale et cantonale. Les agriculteurs fribourgeois sont en contact avec ce

service pour toute question relative à la politique agricole, durant les périodes de recensement ou encore pour demander de l'aide ou des crédits. Toutes les questions administratives sont ainsi adressées aux employés du SAgrri.

Au niveau politique, le canton de Fribourg tend à encourager son secteur agro-alimentaire afin de devenir un leader dans ce domaine. Dans ce but, le canton développe une stratégie basée sur trois axes. Le premier concerne le développement et la promotion de la recherche, la formation et le conseil. Le deuxième axe est consacré au tourisme par le biais de la promotion des produits du terroir. Enfin, selon un troisième axe, le canton promeut l'innovation au travers de projets spécifiques aux questions alimentaires.

En conclusion, la transformation en profondeur de la politique agricole fédérale a donné lieu à une reformulation du rôle donné à la profession d'agriculteur, à Fribourg comme dans le reste de la Suisse. Le cadre politico-administratif toujours plus exigeant est également un point important à retenir pour la suite de ce travail.

### **III. Méthodologie**

J'ai choisi d'utiliser comme terrain de recherche les données que j'ai eu l'occasion de récolter en tant que stagiaire au sein de l'étude conjointe DSAS-DIAF sur les risques psycho-sociaux des agriculteurs et agricultrices du canton de Fribourg (Forney, 2018). J'expliquerai donc dans un premier temps les objectifs et le développement de cette étude, puis les missions que l'on m'a assigné durant mon stage, et enfin la méthodologie que j'ai utilisée pour mener ma recherche personnelle.

#### **L'étude conjointe DSAS-DIAF sur les risques psycho-sociaux des agriculteurs et agricultrices du canton de Fribourg**

Comme son nom l'indique, c'est de la collaboration entre la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) et la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) qu'est née en automne 2017 cette étude. Ensemble ils ont mandaté l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel (IENE) pour réaliser une recherche anthropologique de terrain sur les questions de bien-être chez les agriculteurs du canton de Fribourg. Ce projet est plus particulièrement le fruit de l'initiative conjointe des Services de la Santé Publique (SSP) et du Service de l'agriculture du canton de Fribourg (SAgrri) et a permis de répondre aux objectifs

spécifiques de ces deux services administratifs. Pour le premier, il était question de développer des collaborations interservices pour permettre une approche transversale des questions de santé et pour le second, d'intégrer les aspects sociaux à son prochain rapport quadriennal. L'objectif commun était : « (...) *d'éclairer la réalité du terrain fribourgeois sur le sujet des risques psycho-sociaux en agriculture, dans un contexte de pressions économiques fortes et de multiplications de cas individuels inquiétants parmi les agriculteurs* » (Forney, 2018 : 12).

L'étude dans son ensemble a été supervisée et dirigée par Jérémie Forney, professeur assistant à l'IENE. Un groupe composé de représentants du SAgri et du SSP ainsi que de professionnels issus entre autres des domaines du social, de la santé, de l'agronomie et de la recherche a été mis en place pour accompagner le déroulement du processus de recherche. Lors de rencontres régulières où étaient présentés les avancements du travail, chacun était invité à questionner ou offrir des conseils, tant sur la méthode que le contenu. Ceci a permis de développer une réflexion interdisciplinaire et d'amener un échange entre ces milieux très divers.

### **Objectifs de l'étude**

L'approche ethnographique adoptée par l'IENE visait plus particulièrement à documenter la situation sociale et psycho-sociale des familles agricoles du canton, identifier les principales difficultés auxquelles elles doivent faire face ainsi que les facteurs de risques psycho-sociaux propres à leur profession, mais également les ressources personnelles ou institutionnelles qui sont mobilisées – ou non – par les familles agricoles. Finalement, l'idée était de mieux cerner les besoins des agriculteurs et les ressources adéquates à développer pour y répondre.

### **Méthodologie de l'étude**

L'approche choisie pour cette étude est essentiellement qualitative. C'est au travers d'entretiens semi-directifs d'une durée qui a varié entre une heure et trois heures trente que nous avons cherché à comprendre comment les agriculteurs affrontent des situations difficiles, qui peuvent toucher à leur vie professionnelle autant que personnelle. Dans l'ouvrage Méthodes de recherche en sciences humaines, les auteurs expliquent que « *si le recours à des entretiens s'impose, l'élaboration d'un guide d'entretien s'avérera nécessaire.*

*Ce guide rappellera quels points l'interviewé devra être amené à aborder, soit spontanément, soit en y étant incité par l'intervieweur. Il arrive que ce guide se réduise à une simple série de questions. (...) Le guide d'entretien est là pour aider l'interviewer à s'assurer que tous les thèmes prévus seront bien abordés à un moment ou l'autre au cours de l'entrevue* » (Jones et al., 2000 : 13). Nous n'avons donc pas élaboré un questionnaire fermé mais une grille d'entretien composée de questions ouvertes qui permettent à l'intervieweur de ne pas perdre de vue les sujets essentiels à aborder au cours de l'entretien. Dans les faits, cela mène ainsi à une discussion la plus fluide possible selon la situation, avec une grande part d'adaptation spontanée de la part de l'intervieweur pour rebondir sur les propos tenus par les enquêtés et suivre ainsi en partie la direction prise par les enquêtés dans leur façon de se raconter.

En ce qui concerne l'échantillonnage, nous avons suivi la méthode dite « boule de neige », en accord avec la méthodologie de Stéphane Beaud et Florence Weber selon qui « *l'enquête se construit (...) avec l'aide des enquêtés, ou plus exactement avec celle de certains enquêtés* » (Beaud & Weber, 2010 : 106). Cela signifie que ce sont les répondants, autrement dit les enquêtés, qui ont déterminé l'échantillonnage. Plus concrètement, c'est au travers du ou des premiers entretiens réalisés que les prochains enquêtés sont trouvés. Pour que cela puisse fonctionner, il a fallu demander aux premiers enquêtés rencontrés s'ils avaient des idées de prochains agriculteurs à aller voir dans le cadre de cette étude sur les questions de bien-être en agriculture. Cette méthodologie ne permet pas d'obtenir un échantillon représentatif, mais elle s'avère très pertinente ici. En effet, aucune base de données n'existe pour catégoriser le « malaise paysan », et cette approche a permis d'étudier en profondeur une série de cas particuliers et leur analyse croisée a mis en évidence certains processus sociaux qui concernent une grande partie de la population agricole fribourgeoise. De plus, cette méthode a contribué à ne pas dépendre que d'une source de contact, comme le SAgri ou l'IAG, ce qui aurait biaisé l'échantillon.

Cependant, je dirai que cette méthode n'a été que relativement satisfaisante et efficace. Du fait de la nature sensible du sujet, il n'était pas évident pour les agriculteurs de contacter des personnes ayant ainsi « surmonté une épreuve ». Ajouté à cela, le cadrage théorique n'était pas assez précis et reposait surtout sur l'interprétation subjective de chacun des termes

employés, tel que « surmonter une épreuve » ou « vivre un moment difficile », ce qui n'a pas aidé à rencontrer des agriculteurs ayant connu des moments vraiment compliqués.

### **Mission en tant que stagiaire**

J'ai effectué un stage dans le cadre de cette étude, entre avril et juin 2018. Même si j'étais basée dans les bureaux du Service de l'agriculture de Fribourg (SAgri) , j'ai été amenée à me déplacer sur le terrain pour rencontrer la vingtaine d'agriculteurs fribourgeois.

### **Etude préliminaire**

Au préalable, un premier stage de trois mois avait été réalisé par une autre étudiante avant moi, traitant de l'élaboration de l'étude et du terrain qui suivrait. C'est dans ce contexte que les réflexions sur la méthode à employer ont commencé. Ainsi, la méthodologie qui a servi pour la récolte de mes données de terrain durant mon stage avait déjà été en partie définie. Un état des lieux de la littérature sur la question des risques psycho-sociaux en agriculture avait déjà été rédigé et posait des réflexions d'ordre méthodologique quand à la réalisation du terrain de recherche futur. Je me suis ainsi basée en partie sur les recommandations auxquelles était arrivée l'étude préliminaire, mais également sur différentes lectures et études étrangères pour établir une méthodologie d'enquête puis ma grille d'entretien.

### **Élaboration de la méthodologie et d'une grille d'entretien**

Ma tâche principale en tant que stagiaire a été la récolte de données de terrain. J'ai donc mené quatre entretiens exploratoires auprès de personnes entourant de près ou de loin la profession d'agriculteur. Cela m'a aidé à mieux délimiter les questions de recherche et d'élaborer une grille d'entretien pour guider mes rencontres avec les enquêtés. N'étant moi-même pas issue du milieu agricole, ces rencontres, avec entre autres un vétérinaire enseignant en CFC, une conseillère agricole et une déléguée au sein du SSP , m'ont offert une meilleure compréhension du domaine et de son fonctionnement.

Avant d'élaborer ma grille d'entretien (Annexe I), il m'a également fallu me renseigner rapidement sur le sujet en lisant les différentes références bibliographiques relevées entre autres dans l'étude préalable, afin de déterminer l'angle d'approche qui semblait le plus pertinent pour aborder ces questions délicates et personnelles auprès des agriculteurs fribourgeois. J'ai eu l'occasion d'adapter cette grille au fil des entretiens réalisés, puisque la

confrontation au terrain m'a permis de l'ajuster aux multiples situations et de la rendre flexible selon les contextes.

J'ai enfin rencontré les agriculteurs et mené avec eux des entretiens biographiques semi-directifs de longue durée. J'ai ensuite retranscrit, entièrement ou partiellement, les données récoltées, puis participé à leur analyse pour la rédaction du rapport final de l'étude. Tout au long de mon stage, j'étais entourée par mon professeur Jérémie Forney de l'UniNE, et par deux collaborateurs du SAgri. Je pouvais également prendre contact avec toutes les personnes qui composaient le groupe d'accompagnement de l'étude.

### Récolte de données

Mon poste de travail étant au sein des bureaux du SAgri, j'ai côtoyé au quotidien des professionnels de l'agronomie, qui sont tous les jours confrontés à la population des agriculteurs. J'ai ainsi pu poser des questions, avoir accès à toutes sortes d'informations et également trouver plusieurs contacts ou piste de contacts pour des entretiens par le biais des collaborateurs sur place. Comme mentionné plus haut, le cadrage de la population cible étant large et sujet à interprétation subjective – des individus ayant traversé des moments difficiles ou ayant surmonté une épreuve – j'ai dû élargir mes recherches et j'ai obtenu des contacts par le biais de certains collaborateurs de l'IAG, de ma famille, ou encore de mon professeur, Monsieur Jérémie Forney. Dans tous les cas, le principe était qu'on ne me transmette pas – ou très peu – d'informations sur la situation de cet agriculteur pour que je ne sois pas trop influencée avant ma rencontre avec la personne en question, puis dans l'analyse de son discours.

Mes enquêtés avaient donc presque systématiquement été contactés une première fois par la personne qui m'avait transmis leurs coordonnées. Dans un premier temps, j'ai donc repris contact avec les enquêtés par téléphone afin de discuter avec eux, leur expliquer le contexte et l'intérêt de cette étude et ma volonté de les rencontrer pour un entretien d'environ deux heures. Les agriculteurs qui avaient été contactés au préalable par quelqu'un d'autre ont toujours accepté une rencontre. Une fois sur place, le plus souvent chez eux, je leur demandais également s'il était possible que j'enregistre l'entretien. J'insistais particulièrement sur la nature anonyme des informations récoltées et la non-transmission des enregistrements ou retranscriptions au-delà du cadre universitaire. La question éthique

a été en effet très importante au cours de cette enquête. Le secteur agricole fribourgeois étant relativement restreint, il n'a pas été évident d'assurer l'anonymat des enquêtés. J'ai tenu à prêter une attention particulière à cet enjeu puisque les sujets abordés au cours des entretiens étaient souvent privés et intimes. C'est pour cette raison qu'il n'y a jamais un nom de village qui apparaît, que tous les entretiens sont anonymisés et que la taille exacte de l'exploitation n'est pas transmise.

Les entretiens ont été dans un deuxième temps retranscrits. Cette étape a permis de faire une première analyse des données et de comparer les éléments marquants avec les notes prises au cours de l'entretien – ou juste après.

Cette étude s'appuie ainsi sur vingt-quatre entretiens au total, dont vingt avec des agriculteurs et quatre de type exploratoires avec des personnes entourant la profession. L'ensemble du territoire et des zones linguistiques ont été prises en compte puisque j'ai pu rencontrer au minimum une personne dans chaque district du canton de Fribourg. Bien que la majorité des agriculteurs interviewés soient des producteurs laitiers, certains travaillent sur d'autres types d'exploitations, ce qui m'a permis de couvrir des types de production variés ainsi que des zones agricoles (plaine et montagne) diverses. Finalement, parmi les vingt agriculteurs interviewés, seules six sont des femmes, dont deux exploitantes, les autres n'ayant pas ce statut.

### **Méthodologie personnelle**

Dès le début du stage, je souhaitais utiliser les entretiens réalisés comme données pour la réalisation de mon travail de mémoire de master, sans savoir encore exactement la thématique que je souhaitais explorer. Pour cette recherche, j'ai donc choisi de m'appuyer sur la « *grounded theory* » de Glaser et Strauss, deux sociologues américains. C'est une théorie qui émerge dans les années 40-50, moment de rupture avec l'école de Chicago, en plein tournant post-positiviste. Le point principal de cette théorie et ce qui la différencie des théories plus classiques est de partir des données empiriques et non de la théorie. De ce point de vue, il s'agirait de partir de ce que l'on va observer sur le terrain pour élaborer des hypothèses et non pas aller sur le terrain avec des hypothèses préalables à infirmer ou à confirmer. Ainsi, cette théorie peut être définie selon François Guillemette : « *la GT est présentée essentiellement comme une approche inductive par laquelle l'immersion dans les*

*données empiriques sert de point de départ au développement d'une théorie sur un phénomène et par laquelle le chercheur conserve toujours le lien d'évidence avec les données de terrain* » (Guillemette, 2006 : 33). C'est aussi cette théorie qui encourage les allers-retours entre la littérature et le terrain d'enquête, ce qui permet de développer sa théorie au fur et à mesure. C'est en effet en suivant cette idée que j'ai moi-même mené mon travail, en réadaptant sans cesse ma réflexion et mes recherches en fonction de mes observations sur le terrain et de mes entretiens.

Une fois le stage terminé, j'ai du prendre de la distance avec l'étude réalisée, afin de pouvoir appréhender mes données d'un point de vue plus anthropologique et réfléchir à la direction que mon travail de mémoire pouvait prendre. Parallèlement, plusieurs éléments m'ont amenée à m'intéresser à la question administrative d'un point de vue global. J'ai commencé moi-même il y a quelques temps à me confronter aux aspects administratifs de la vie d'adulte insérée dans le monde professionnel, ce qui a par moment suscité stress et incompréhension. Issue de la classe moyenne et d'un milieu plutôt intellectuel, je semblais pourtant être avantagée face à ces méandres administratifs. Cela m'a donné envie de comprendre pourquoi ces tâches étaient aussi fastidieuses et peu accessibles à la compréhension de chacun. Le langage utilisé est souvent très spécifique et la moindre erreur – ou le manque de connaissances de ses droits et des ressources disponibles – peut en réalité changer bien des choses. Etant également serveuse dans un petit café lausannois, j'ai eu l'occasion d'observer ma patronne être confrontée à toutes sortes de problématiques autour des règlements, de toutes les nouvelles normes mises en vigueur année après année et des nombreuses tâches administratives liées au métier d'indépendante. Ces différentes expériences personnelles ont par effet de miroir soulevé certaines questions autour du métier d'indépendant et des questions liées à la charge administrative des agriculteurs fribourgeois.

Ayant réalisé après quelques entretiens la place conséquente que semblait prendre la charge administrative dans le discours de mes enquêtés, j'ai alors prêté une attention particulière lorsqu'émergeaient ces questions au cours de mes entretiens. Parallèlement, j'ai entamé mes lectures académiques sur le sujet. Un élément m'avait par ailleurs marquée dans le discours des différentes personnes accompagnant l'étude concernant la construction de ma grille d'entretien. En effet, il avait été soulevé qu'il serait plus judicieux d'aborder les

questions financières en fin d'entretien afin d'éviter que les personnes rencontrées ne parlent que de leurs soucis liés à la politique agricole et au système des paiements directs – soit à la question administrative et financière en général. Cette remarque m'avait semblée pertinente, puisqu'il était crucial d'aborder les autres thèmes pouvant influencer le bien-être des agriculteurs fribourgeois dans le cadre de cette étude, et permettre d'ouvrir le récit sur des thèmes plus sensibles et personnels tels que les relations sociales ou leur absence. Néanmoins, avec le recul des quelques mois suivants la fin de l'étude, j'ai réalisé que cette posture de la part du Service de l'agriculture du canton de Fribourg était intéressante en soit, puisque lorsque les agriculteurs critiquent le fonctionnement des paiements directs et leur application, c'est aussi une critique de l'institution qu'ils formulent. Il est donc possible que les collaborateurs du SAgri aient souhaité minimiser le risque de récolter trop de critiques envers leur service et leur application de la politique agricole.

Aux premières écoutes de mes entretiens, j'ai donc repéré les passages les plus pertinents pour éclairer le sujet des questions administratives. Tout en me penchant sur mes entretiens, j'ai continué mes lectures des ouvrages de David Graeber *Bureaucratie* (2015) et de celui de Béatrice Hibou *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale* (2012) sur les conseils de mon professeur Jérémie Forney. Il m'a fallu construire une bibliographie sur le sujet de la bureaucratie mais également sur la question paysanne en Suisse.

J'ai ensuite dû faire un travail de tri et de sélection puisque parmi l'ensemble des entretiens réalisés, 24 au total, j'ai finalement choisi de ne travailler que sur douze d'entre eux dans le cadre de ce travail de mémoire. Cette sélection me paraissait recouvrir un échantillon suffisamment varié et intéressant. J'ai ainsi retenu neuf hommes, dont deux accompagnés par leur femme durant l'entretien, et trois femmes. Ces entretiens étaient les plus pertinents par rapport à la problématique de ce travail. Je tenais à m'appuyer sur les récits d'un contrôleur agricole, d'un collaborateur du SAgri ou encore d'un préposé local, tous également agriculteurs à plein temps. Cet échantillon n'est pas représentatif de l'ensemble de la population agricole fribourgeoise mais il donne à voir un éclairage intéressant de la thématique choisie. Les enquêtés retenus pour ce travail se situe dans cinq des sept districts fribourgeois, Singine et Lac n'étant pas représentés dans cet échantillon. Finalement, les douze agriculteurs concernés ont entre 29 et 66 ans, ce qui me permet également d'avoir des personnes à chaque stade de la vie, de la reprise d'une exploitation à la retraite.

Un tableau récapitulatif des entretiens utilisés dans le cadre de ce travail de mémoire se trouve en Annexe II.

J'ai ensuite entamé une analyse thématique de mes entretiens en rassemblant les passages de plusieurs entretiens autour de thèmes communs. Dans un premier temps, j'ai relevé les passages dans mes retranscriptions qui abordaient les questions de travail administratif à proprement parler, et tout ce qui touchait à la politique agricole et plus particulièrement au système des paiements directs. Ce n'est que dans un deuxième temps que j'ai rassemblé les extraits qui abordaient les questions plus classiques d'identité paysanne, au sens donné par les agriculteurs fribourgeois à leur métier, les valeurs qu'ils mettaient en avant et ce qui leur semblait important dans leur travail, au travers de leurs récits. J'ai donc choisi de faire un parallèle entre le récit de vie donné par les agriculteurs et le sens qu'ils donnent à leur métier et les valeurs dites bureaucratiques qui se sont infiltrées aujourd'hui dans l'ensemble de la vie en société, comme nous le verrons au chapitre suivant (IV).

### Retour réflexif

Ma posture en tant que stagiaire-chercheuse était un peu particulière. Du fait d'avoir mon bureau au SAgri, certains agriculteurs rencontrés me voyait plutôt comme un moyen de faire remonter des revendications à l'institution. J'ai ainsi dû régulièrement préciser mon rôle de chercheuse et mon affiliation à l'IENE plutôt qu'au Service de l'agriculture cantonal.

De plus, en tant que jeune femme citadine et avec très peu de connaissance du monde agricole suisse, j'avais quelques appréhensions en amont de mon enquête de terrain. J'avais comme a priori, partagé par certains membres du groupe d'accompagnement de l'étude, que les agriculteurs ne souhaiteraient pas discuter de leur situation personnelle avec une étudiante issue d'un milieu non agricole. De plus, je craignais d'être face à des agriculteurs taiseux, comme ils sont communément décrits et de ne pas être prise en sérieux. C'est pour toutes ces raisons que la réalité du terrain m'a autant surprise. Les enquêtés étaient en grande majorité très ouverts et heureux de partager avec moi, leur monde, leurs récits de vie et bien sûr leurs soucis. Ma posture quelque peu naïve s'est avérée être un atout selon moi, puisque je n'étais en aucun cas en position de jugement mais plutôt prête à apprendre d'eux. J'ai finalement fait des entretiens bien plus longs que ce que j'avais pu imaginer, avec une moyenne d'environ deux heures de discussion par enquête.

Un autre obstacle que j'ai rencontré au cours de mon travail a été de trouver la juste distance avec mes enquêtés. J'ai été très touchée par leurs récits, ce qui m'a mise dans une posture d'alliance avec eux. Afin d'aborder mes données avec un regard plus neutre, j'ai jugé nécessaire de laisser passer quelques mois entre le passage des entretiens et le début de mon travail d'analyse.

## **IV. La bureaucratisation, phénomène complexe et diffus**

### **Différentes définitions**

Le rapport des agriculteurs à la bureaucratie représente le centre de ce travail, c'est pourquoi une définition de ce qu'est entendu ici par bureaucratie s'impose.

Ce concept a été énormément traité dans les sciences sociales, en particulier dans les années 60, faisant l'objet de multiples critiques, de nombreuses remises en question et de débats. Ce terme est défini dans l'encyclopédie du Larousse comme étant le pouvoir de l'appareil d'État ou de l'appareil administratif, d'un parti politique, d'un syndicat voir d'une entreprise (Encyclopédie du Larousse, 2019, site internet). Le dictionnaire du Larousse ajoute également une deuxième définition du terme de bureaucratie pouvant caractériser l'ensemble des fonctionnaires, aussi appelés bureaucrates, si on les qualifie selon leur influence (Dictionnaire du Larousse, 2019, site internet). Il s'agit donc, d'une part, d'un pouvoir entre les mains des dominants dans une situation donnée, que ce soit l'État, un parti politique ou encore une entreprise, et d'autre part cela qualifie également les individus travaillant dans le domaine de l'administration, qu'elle soit étatique ou non. Le pouvoir bureaucratique est ainsi celui du respect d'un certain ordre social, des règles et des lois qui font la société dite moderne. C'est une forme d'organisation du pouvoir selon des règles et des normes spécifiques que les bureaucrates s'appliquent à faire respecter. Il s'agit donc d'un type de gouvernement qui passe par un appareil bureaucratique. La bureaucratie ne repose pas en soit sur des outils démocratiques dans le sens où les fonctionnaires ou bureaucrates ne sont pas élus mais bien nommés. Dans cette idée, la bureaucratie ne s'appuie pas sur des votations populaires ce qui veut dire que le peuple n'a pas d'influence directe sur l'organisation bureaucratique de la société dans laquelle il se trouve. Comme nous le verrons par la suite, les citoyens ont cependant un rôle important à jouer dans

l'exercice du pouvoir bureaucratique puisqu'ils y prennent part et acceptent, consciemment ou non, de suivre ses règles.

Michel Crozier, sociologue français spécialiste de la sociologie des organisations, va s'intéresser à la question de la bureaucratie entre autre dans un texte publié sur Universalis, l'encyclopédie en ligne du monde francophone. Il explique qu'en parallèle de cette définition plutôt ancienne mais encore présente dans les dictionnaires de langue française, s'est développée une autre compréhension du concept de bureaucratie. C'est alors plus une forme de processus, celui de la bureaucratisation, qui suppose une rationalisation des activités collectives. Crozier ajoute que cette bureaucratisation « (...) se traduit, notamment, par la concentration des unités de production et, en général, de toutes les organisations, et le développement inéluctable de formes d'organisation des tâches et des fonctions caractérisées par l'impersonnalité, la hiérarchie et le contrôle » (Crozier, *Encyclopædia Universalis France* : 1). Ainsi appréhendée comme un phénomène en mouvement, la bureaucratisation se retrouve dans toutes les sphères des sociétés occidentales. Les questions qui vont nous intéresser dans ce travail sont celles des contraintes, des règles et des normes auxquelles les individus de notre société bureaucratique vont devoir se soumettre.

Toujours selon Crozier, à ces deux premières acceptations du concept de bureaucratie, qui se voient confondues régulièrement, vient s'ajouter la définition que l'on trouve dans le langage populaire. En effet, lorsque l'on parle de bureaucratie dans le langage courant, elle est très souvent associée à des plaintes, à un mal sociétal. On parle de sa lenteur, de procédures administratives trop lourdes et interminables. La bureaucratie est liée aux tâches du quotidien qui frustrant la population. C'est pourquoi Crozier explique qu'une définition neutre de la bureaucratie n'est pas vraiment possible, en particulier du fait de l'aspect émotionnel que ce concept comporte également aux yeux des individus. Comme la bureaucratie est perçue communément comme « la croissance d'un mal », on ne peut appréhender ce concept qu'en prenant aussi cet aspect en compte. La bureaucratisation est relative à une organisation de la société sur la base de l'impersonnalité, de la hiérarchie et du contrôle nous dit Crozier. Cette bureaucratie est présentée comme hautement efficace et rationnelle selon ses défenseurs.

## Les principales théories de la bureaucratisation

### Théorie wéberienne

Plusieurs courants de pensée se sont penchés sur les questions que peut soulever l'avènement de la bureaucratie et sur les formes de bureaucratisation présentes dans chaque pan de la société dite moderne. Max Weber (1864-1920) est l'un des fondateurs de la sociologie moderne et c'est aussi l'un des premiers à s'être intéressé à ce concept. Il peut être considéré de ce fait comme le fondateur de la théorie sur la bureaucratie. Sa plus grande source d'inspiration sur ce sujet était l'État prussien et son administration, à propos desquels : « Il (...) déduisit que la bureaucratie était une organisation rationnelle de l'État qui place l'administration en situation de pouvoir sur la société » (Encyclopédie du Larousse, 2019, site internet). Il attribue à cette bureaucratie les trois caractéristiques déjà citées plus haut qui sont la hiérarchie, la démarche impersonnelle ainsi qu'un pouvoir non héréditaire. Les rôles de chacun et leur ordre hiérarchique doivent se baser sur des règles, des procédures écrites et officielles et ne pas reposer sur des dimensions de type interpersonnelles. Weber voyait ce système bureaucratique comme plus juste entre autre parce que cela permettrait que les personnes nommées le soient en fonction de leurs compétences propres. Crozier dit ainsi sur l'influence de l'État prussien dans la théorisation de la bureaucratie par Max Weber que : « Pour lui, le type idéal (c'est-à-dire le modèle sous-jacent) de toute organisation bureaucratique est fondé, comme l'État prussien, sur la combinaison d'un mode légal et rationnel de contrôle social et d'un mode hiérarchique d'organisation » (Crozier, *Encyclopædia Universalis France* : 3). Selon Weber, l'idéal-type rationnel-légal de la bureaucratie découle de la désillusion face aux sociétés caractérisées par le charisme et la tradition. Cet idéal-type rationnel-légal se base sur les règles et les normes pour légitimer le pouvoir du chef de la société, alors que l'idéal-type charismatique s'appuie sur l'image et la position du chef dans la société et fonde la légitimité du pouvoir du chef sur les coutumes et les traditions associées à l'exercice du pouvoir.

Pour résumer, comme l'explique Crozier, l'idéal-type rationnel-légal correspondant à la bureaucratie, se caractérise par un cahier des charges clair et des fonctions hiérarchisées qui supposent la spécialisation des individus dans leur domaine de compétence propre et la séparation de la vie privée et du poste de travail occupé – ce qui induit qu'il n'y a pas de transmission de pouvoir héréditaire – et finalement le fait d'avoir des règles, des procédures

et des normes écrites : « *De façon plus synthétique, on peut dire que, pour Weber, l'ordre rationnel-légal impose l'impersonnalité des fonctions, des règles et des procédures, la spécialisation des agents et l'existence d'un système hiérarchique* » (Crozier, *Encyclopædia Universalis France* : 3).

Ainsi la théorie dite rationaliste initiée par les travaux de Max Weber défend l'idée d'une bureaucratie comme une forme d'organisation dominante qui serait la seule forme d'organisation sociétale permettant le maintien de la stabilité tout en apportant des outils prédisant de manière générale l'évolution de la société. Cela permet alors le bon fonctionnement de la société moderne et rend la bureaucratie indispensable.

### **Théorie des dysfonctions**

Selon l'économiste Igor Martinache (2016), dès le milieu du XXème siècle des penseurs vont commencer à désigner les problèmes qui peuvent découler du phénomène bureaucratique. La théorie des dysfonctions apparaît donc en réponse à la théorie rationaliste jusque-là prédominante. Les chercheurs vont s'atteler dans un premier temps à montrer en quoi la bureaucratie n'est pas forcément aussi efficace que le démontrait la théorie rationaliste. Ils vont ensuite tenter d'expliquer d'où peut venir cette potentielle inefficacité. Selon Martinache, les dysfonctionnements liés à la bureaucratisation « (...) *naissent en particulier de l'écart inévitable entre les situations prévues et celles que les agents rencontrent effectivement* » (Martinache, 2016 : 88). En d'autres termes, les règles et normes élaborées par la société dans laquelle l'individu se trouve ne sont pas toujours cohérentes face à la réalité de cet individu, ce qui va créer des dysfonctionnements, selon Martinache.

Si l'on prend l'exemple des agriculteurs suisses, ces derniers reçoivent de nombreuses injonctions contradictoires de l'État. Ils doivent à la fois être entrepreneurs, toujours viser à avoir plus de terres afin d'obtenir plus de paiements directs, mais également réaliser une agriculture respectueuse de l'environnement selon des normes spécifiques, et penser à diversifier leurs activités. De plus, les normes et les règles établies par la politique agricole ne laissent pas de marge d'erreur possible. En pratique, le métier d'agriculteur ne peut que difficilement être aussi prévisible, dépendant de beaucoup de facteurs hors de la portée de l'exploitant. Il y a donc ici une forte contradiction entre les exigences de productivité et

celles du respect des normes environnementales, pas toujours évidente à gérer pour les agriculteurs suisses.

Cette deuxième vague intellectuelle sur la question bureaucratique donne naissance dans les années 40 à des travaux qui s'intéressent au vécu de chacun et observent l'écart important qui existe entre la théorie et la pratique de la bureaucratie. Le sociologue américain Robert Merton parle de « personnalité bureaucratique » : cette expression correspond à la situation où le travailleur porte son attention en premier lieu sur les règles et les procédures à suivre avant de s'intéresser aux besoins de ses clients ou usagers. La question bureaucratique prend alors le dessus sur les priorités liées à sa profession jusqu'alors prédominantes : « *Il en résulte une très grande rigidité qui interdit aux fonctionnaires de répondre aux exigences concrètes de leur tâche et développe parmi eux un esprit caste qui les sépare du public* » (Crozier, *Encyclopædia Universalis France* : 5). Ainsi, la bureaucratisation d'une entreprise peut susciter une raideur dans les comportements et rendre l'adaptation aux situations inattendues plus difficile et instaurer parfois un climat conflictuel.

Selon Crozier : « *Cette analyse des dysfonctions des modèles bureaucratiques a permis de clarifier les frustrations dont témoigne l'usage populaire du mot « bureaucratie* » (Crozier, *Encyclopædia Universalis France* : 2). Ce courant de pensée permet en effet de mieux saisir la perception populaire de la bureaucratie comme pénible, puisqu'elle révèle les incohérences entre théorie et pratique. « *La théorie des dysfonctions peut être résumée dans le simple schéma suivant : des décisions prises dans une perspective rationnelle entraînent toujours des chaînes de conséquences secondaires qui vont à l'encontre des buts poursuivis* » (Crozier, *Encyclopædia Universalis France* : 4).

### Néo-rationnalisme

Un troisième courant de pensée a pris de l'ampleur dans les années 1950. Ce dernier part du constat que la réalité ne correspond pas au modèle théorique de la bureaucratisation. A partir de là, ce courant cherche à analyser les interactions qui prennent place entre les dominants qui, selon Crozier, cherchent à imposer leur schéma théorique et les dominés qui vont le transformer tout en s'y pliant. Il s'agit ici d'une analyse néo-rationnaliste. En effet, cela permet de situer les éléments de la bureaucratie dans un contexte plus global et donne à voir sous un autre angle les organisations, leur fonctionnement et leur évolution en

interaction avec tous les membres d'une société. La focale se situe ainsi sur l'interaction entre le phénomène bureaucratique et les individus qui le subissent et le façonnent en même temps. Dans les années 1950, plusieurs études ont ainsi été menées, par exemple dans des entreprises, afin d'observer les retombées de la mise en place de nouvelles règles. Martinache (2016) prend l'exemple du travail de Peter Blau *The Dynamics of Bureaucracy* (1955). Blau va observer la mise en place d'une mesure statistique des activités des employés et son effet sur les comportements de ceux-ci. Il apparaît qu'il existe des retombées négatives et positives. En effet, les mesures incitent les employés à augmenter leur rythme de travail au risque de produire un travail de qualité moindre, mais elles rendent également leur travail plus « juste » dans le sens où cela incite aussi les employés à traiter leurs clients de manière équitable, selon une procédure normalisée. Cet aspect-là de la bureaucratie fait en outre partie de ce qui était défendu dans les théories classiques sur la bureaucratie par Weber.

### Analyse stratégique

En France, on peut parler à la suite de la vague intellectuelle des années 1950 de l'émergence du courant d'analyse stratégique, qui s'intéresse aux interactions entre le phénomène bureaucratiques et les membres d'une société. Ces derniers ne sont alors pas perçus comme passif et subissant uniquement le système. Ainsi : « (...) *l'analyse stratégique va également prendre au sérieux les capacités d'action des différents membres des organisations, mais aussi les rapports de pouvoir qu'ils instaurent* » (Martinache, 2016 : 88). C'est dans ce même mouvement de pensée que se situe Michel Crozier avec son ouvrage du début des années 1960 sur ce qu'il appelle « le phénomène bureaucratique ». Crozier va travailler avec le sociologue Erhard Friedberg afin de systématiser son approche et parler de « systèmes d'action concrets ». Il s'agit de voir les résultats produits par les jeux de pouvoir en cours dans les interactions des individus avec le phénomène bureaucratique. Pour ces chercheurs, les résultats ne peuvent être uniquement déduits des règles et normes mises en place. Les dysfonctionnements vont amener un changement mais surtout l'apparition de nouvelles règles bureaucratiques pour les gérer ce qui va amener de nouveaux dysfonctionnements et ainsi de suite. Dans ce sens, c'est une vision de la bureaucratie sous forme de cercles vicieux qui se répètent.

## Management ou forme de domination verticale

En parallèle de cette approche que l'on peut qualifier de plus interactionniste et centrée sur les affects des individus, d'autres sociologues voient la bureaucratie comme une force dominante qui s'impose de façon verticale sur les individus rendus presque impuissants. C'est une vision que l'on peut qualifier d'opposée à la précédente puisqu'elle voit les dominés, les employés, les travailleurs, comme instrumentalisés par la bureaucratie et les tenants du pouvoir bureaucratique. Dans cette vision, les savoirs tout comme les expériences des travailleurs vont être reniés après avoir été utilisés comme l'explique Martinache (2016). C'est le phénomène qui découle de l'application des règles et normes issues du monde des entreprises privées et appliquées à l'ensemble de la société, de manière diffuse mais très puissante. L'idée est d'avoir des objectifs chiffrés à transmettre aux travailleurs de la société tout en leur donnant l'illusion d'une forme d'indépendance dans leur démarche. C'est dans ce contexte qu'apparaît alors l'enjeu de souffrance face aux injonctions souvent contradictoires pour les travailleurs, décrites au début de ce chapitre. Du fait d'un sentiment d'autonomie valorisé par le système bureaucratique, le travailleur qui n'atteint pas l'objectif chiffré prévu aura le sentiment d'en être le seul responsable. Dans ce mouvement on retrouve la sociologue Danièle Linhart, avec son ouvrage sur ce qu'elle appelle la comédie humaine du travail de 2015, qui fait un rapprochement entre le taylorisme déshumanisant et, malgré des contradictions visibles à premières vues, le monde du travail de nos jours et son management. Ainsi, les travailleurs sont encouragés à s'engager dans leur travail, à s'investir et l'entreprise se présente comme étant à l'écoute de ces derniers et de leurs besoins mais va également soutenir un productivisme dit taylorien. Dans ce sens, selon Linhart, la sphère professionnelle actuelle prône le management moderne qui va surhumaniser les travailleurs selon elle tout en niant l'expérience et la professionnalité de ces derniers.

Pour Thibault Le Texier, les individus se retrouvent tellement soumis à la logique de l'entreprise que ces derniers vont l'appliquer à tous les domaines de leur propre existence. Comme l'explique Martinache (2016), Le Texier met en avant la différence entre la « *rationalité managériale* » qui elle vise le contrôle ainsi que l'efficacité et la « *rationalité marchande* » qui elle se caractérise par la recherche du profit maximal. Il met en avant

l'aspect insidieux du management qui s'infiltré dans toutes les sphères de la société moderne sans que les individus puissent en percevoir la portée.

On voit un glissement s'opérer au fil des années dans le vocabulaire utilisé pour parler du phénomène bureaucratique dit total, puisque beaucoup de chercheurs en sciences sociales travaillent aujourd'hui ces questions en parlant de « management », voire de « management public ». Ces termes, à la base empruntés aux sciences économiques et au monde des entreprises permettent d'analyser les implications sur l'organisation de la société dans sa totalité.

Ce qu'il est important de retenir ici est le fait que la bureaucratie n'a pas une définition claire et précise. Plusieurs intellectuels à différentes époques ont tenté de donner un sens à cette notion mais on ne peut réellement en faire une description concise. Cela tient au fait que le phénomène bureaucratique est complexe, diffus et qu'il pénètre l'ensemble de la société moderne.

### **Bureaucratie et système politique**

Un élément manque cruellement à la compréhension de la bureaucratie : la question du système politique dans lequel elle prend place. En effet, sous jacent aux différentes théories de la bureaucratie en sciences sociales se trouve le contexte de production de ces écrits. Dans ce travail, je vais tenter d'éclairer quelle forme prend la bureaucratie dans le quotidien et le vécu des agriculteurs fribourgeois, eux-mêmes inscrits dans une société et dans une époque que l'on peut qualifier de néolibérale. Il existe une contradiction évidente entre la volonté d'une moindre intervention de l'État sur le plan économique et en parallèle la démultiplication des normes et des règles bureaucratiques. Afin de mieux situer ce phénomène, je vais présenter dans un premier temps dans les grandes lignes l'évolution de la société moderne.

### **Contexte d'après-guerre : le fordisme**

Le fordisme devient, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le modèle de société dominant. On parle alors de compromis fordiste qui implique une production massive de biens, des marchandises standardisées, le transfert des richesses par l'intermédiaire de l'État vers les travailleurs et la valorisation de la consommation de masse par l'ensemble de la

société civile. David Giaouque explique ainsi dans son ouvrage sur la bureaucratie libérale (2003) que « *Le fordisme, (...), est un modèle de société dans lequel l'intervention étatique joue un grand rôle de régulateur* » (Giaouque, 2003 : 60). L'État, dans ce contexte, a alors deux missions essentielles : il doit épauler l'économie privée en lui fournissant les outils au bon fonctionnement des affaires et il occupe également un rôle de régulateur social puisqu'il limite les retombées négatives du marché. C'est donc à cette époque que nombre d'organisations et institutions étatiques ont vu le jour. Giaouque reprend l'argument de l'économiste Karl Polanyi qui explique que la théorie du laisser-faire ne fonctionne que si l'État la soutient. Selon Giaouque (2003) les collaborations entre le secteur public et le privé ont toujours eu lieu, bien que les théories classiques les aient toujours souhaitées les plus distincts possibles. De ce fait, la frontière entre les deux secteurs a beaucoup évolué au fil du temps. L'auteur explique que le secteur public a connu une expansion importante entre 1950 et 1970, mais que la situation va être passablement différente pour plusieurs raisons dès 1970.

### **Vers une libéralisation du système public**

Le contexte des années 1970 est constitué en premier lieu par les crises pétrolières qui ont entraîné un désenchantement face au mythe du fordisme tout puissant. Cela entame une période marquée par une crise de l'emploi et des échecs sur le plan économique. Une deuxième raison est celle liée aux mouvements sociaux de la fin des années 1960 qui remettent le modèle de la société fordiste en question en lui reprochant son aspect déshumanisant. Giaouque (2003) parle également d'une crise de l'État-providence puisque le chômage et la crise économique ne permettent plus aux institutions étatiques assurant la redistribution des richesses de fonctionner comme souhaité. La quatrième raison mise en avant est celle liée au phénomène de mondialisation. En effet, la concurrence sur le plan économique devient internationale ce qui joue directement sur les économies nationales. Par conséquent, les revenus des pays industrialisés doivent s'adapter aux réalités de la main d'œuvre étrangère et vont ainsi baisser de manière importante. De plus, la montée en puissance dans plusieurs pays comme les États-Unis ou la Grande-Bretagne d'un pouvoir dirigé vers le libéralisme va ébranler le rôle et la position jusque-là dominante de l'État. Giaouque (2003) parle de l'ascension d'une certaine idéologie prônant les vertus de la concurrence ainsi que la prééminence du secteur privé sur le secteur public.

On va observer également des changements dans la vision de l'intervention publique, pensée en terme de fonctionnalité et selon des facteurs économiques. A la base de la réflexion intellectuelle de ces théories économiques, on retrouve des concepts tels que l'individualisme, la rationalité et l'utilitarisme. En dernier lieu, il s'agit également d'une période où une importance croissante est accordée aux voix citoyennes. Comme nous l'avons déjà vu dans le contexte suisse, en particulier à la fin des années 1990, les citoyens vont d'avantage participer à la construction de la société dans laquelle ils souhaitent évoluer. Entre autres par le biais des votations, des référendum, d'initiatives populaires, la population est appelée à s'exprimer sur la mise en œuvre des politiques publiques : « *Nous sommes passés d'un système de consultation à un système de plus en plus axé sur la participation* » (Giauque, 2003 : 64).

Ainsi toutes les raisons citées ci-dessus vont jouer un rôle plus ou moins important dans le retrait marqué de l'État de la sphère économique dans les pays industrialisés. Cette transformation de paradigme met l'accent sur la croissance économique et tout est réfléchi selon cette finalité. Dans cette idée, Giauque explique que : « *Ainsi, au lieu de se représenter l'économie nationale comme une ressource contribuant à développer le « bien-être » de la communauté nationale dans tous ses autres aspects, sociaux, culturels, etc., on assiste actuellement à une inversion des priorités dans la mesure où toutes les autres sphères de la société sont perçues en fonction de la contribution qu'elles peuvent faire en vue d'augmenter l'efficacité économique du pays* » (Giauque, 2003 : 64). A partir de ce constat, on observe les logiques du monde économique s'infiltrer dans l'ensemble des sphères de la société. Une nouvelle délimitation va se faire entre le public et le privé et les frontières vont être passablement brouillées. La logique économique libérale et capitaliste qui met sur un piédestal les notions de profit et d'efficacité va ainsi venir influencer tous les domaines de la société. C'est aussi à partir de ce changement de cap sociétal que l'on va voir le langage jusque-là réservé aux entreprises s'immiscer dans les autres secteurs, tel que la question du management s'introduisant petit à petit dans les organisations du secteur public. On parle aujourd'hui de « management public ». Ces changements ont induits une nouvelle perception de l'État et du rôle qu'il se devait de jouer dans la société néolibérale d'aujourd'hui.

Dans le cadre de la Suisse, Giauque (2003) n'a pas observé de chamboulement majeur du système administratif suisse, bien que la tendance au retrait de l'État est aussi observée. Les changements qui ont eu lieu semblent systématiquement avoir pris place pour des raisons économiques, dans le sens où ils répondaient à une volonté de baisses des dépenses dans les administrations. Giauque en conclut donc que la majorité des réformes qui ont eu lieu depuis les années 1970 ont été de l'ordre du management puisqu'elles cherchent à améliorer la gestion de l'administration de manière à rendre le système des organisations publiques plus efficient. Giauque commente également que : « *Une croyance en la supériorité des outils et instruments de gestion provenant du secteur privé est largement répandue au sein de l'élite politique suisse, c'est pourquoi, peut-être, l'introduction de ces derniers dans la gestion du secteur public a toujours été favorisé* » (Giauque, 2003 : 216). Ainsi, nous pouvons affirmer que la tendance des pays industrialisés depuis les années 1970 vers un retrait de l'État et une libéralisation du secteur public s'applique également au contexte suisse.

## La bureaucratie libérale ou néolibérale

### La théorie de David Giauque

L'une des conclusions de Giauque (2003) par rapport à ses études de cas est que : « (...) *un nouveau type de régulation organisationnelle quasi-marchand est en train de faire son chemin dans les organisations du secteur public* » (Giauque, 2003 : 261). Pour lui, cela est directement lié à ce qu'il appelle un type d'institution spécifique qui est celle de la bureaucratie libérale. Le terme de bureaucratie libérale signifie une réalité administrative qui a vu son évolution s'inspirer et s'imprégner des principes de l'économie libérale. Selon cet auteur, cette dénomination met en avant les deux aspects centraux qui pour lui caractérisent les services administratifs : d'une part le fait que ces services sont fortement bureaucratisés, hiérarchisés et contrôlés et d'autre part qu'ils s'apparentent aussi à de nouvelles opportunités du fait d'une plus grande délégation de certaines compétences et responsabilités, avec la question de l'innovation ou de la prise de risque. Giauque parle alors de « contraintes souples » qui sont faites de multiples formes de contrôle et d'une volonté d'harmonisation tout en voulant offrir des opportunités nouvelles aux acteurs de la société. Or, en pratique il semble que les acteurs ne profitent que rarement de ces avantages. Cela est en grande partie dû aux pressions externes et aux incertitudes, certainement en lien avec

le contexte mondialisé qui pèse sur les individus. Un discours dit « fataliste » est très souvent dominant selon Giaque, et remet les causes des problèmes du système sur l'environnement externe. Cet aspect peut d'ailleurs être observé chez les agriculteurs fribourgeois puisque le monde agricole est très emprunt de ce discours. En effet, une grande partie des enquêtés parlent de l'importation étrangère ainsi que de la conjoncture économique pour expliquer en grande partie leurs soucis économiques. C'est aussi un discours qui permet de ne pas trouver de réel responsable à une situation difficile et qui rend ceux qui la subissent relativement impuissants.

Giaque explique que les solutions offertes pour pallier ces pressions externes sont des outils et des instruments de gestion empruntés au secteur privé marchand. Cela démontre d'une sorte de mimétisme de la part du secteur public sur le secteur privé. Comme je l'ai déjà abordé dans les théories classiques de la bureaucratie, des injonctions contradictoires sont adressées aux travailleurs. Il leur est demandé de faire preuve de participation et d'initiative, d'être fortement impliqués alors même que ces derniers n'ont pas la possibilité d'avoir un impact réel sur les décisions ou l'évolution que va prendre soit l'entreprise dans laquelle ils travaillent, soit les règles qui régissent leur secteur d'activité comme dans le cas des agriculteurs fribourgeois rencontrés au cours de mon terrain d'enquête. D'autre part, les travailleurs vont devoir mobiliser des ressources d'énergie et de temps considérables afin de répondre aux nouveaux défis qui leur sont posés par leur secteur d'activité ou leur entreprise sans pour autant recevoir de contrepartie. On voit d'ailleurs, comme l'explique Giaque, que les salaires ont plutôt tendance à baisser par rapport au niveau de vie qui lui n'a cessé d'augmenter. Finalement, on assiste à un fort développement d'emplois de cadres et autres fonctions bureaucratiques alors même que la main d'œuvre productrice n'a eu cesse de se rendre plus flexible sans évolution satisfaisante des salaires et surtout en perdant leurs avantages et leur pouvoir décisionnel. Cela s'applique à nouveau très bien au cas des agriculteurs fribourgeois qui semblent précisément avoir subi une telle évolution dans leur métier au fil des années.

Il semble alors évident que des similitudes existent entre les caractéristiques sur lesquelles l'organisation des entreprises privées se basent et ce que j'ai également pu observer sur le terrain auprès des agriculteurs du canton de Fribourg. En effet, Giaque parle aussi du fait que le modèle est basé sur ce qu'il appelle une coopération contrainte.

Dans ce sens, les pressions externes qui pèsent par exemple sur l'agriculture suisse permettent de justifier l'introduction de nouvelles réglementations. Qu'il s'agisse de contraintes économiques et normatives pour s'adapter au contexte de la mondialisation concurrentielle ou de nouvelles normes de protection de l'environnement, dans un contexte global de crise climatique, le secteur agricole doit sans cesse s'adapter à un système changeant de normes. Cela demande ainsi une implication forte des agriculteurs suisses et ce sans forcément de contrepartie satisfaisante. Mais pour ceux qui ont compris les règles du jeu qui animent le système en place, des opportunités et des chances nouvelles existent et peuvent permettre à ces agriculteurs d'en tirer profit à titre individuel.

### La théorie de David Graeber

L'ouvrage de Graeber (2015), anthropologue et militant anarchiste d'origine américaine qui s'intéresse à la question de la machine bureaucratique qu'il perçoit comme le fléau du capitalisme moderne, *Bureaucratie*, a également nourri mes réflexions sur le terrain et la question bureaucratique. Cet essai anthropologique se situe plutôt dans une approche verticale de la bureaucratie qui est alors subie par les individus de la société avec peu de marge de manœuvre. Selon cet auteur : « *Les faits sont là : il faut mille fois plus de paperasse pour entretenir une économie de marché libre que la monarchie absolue de Louis XIV* » (GRAEBER, 2015 : 16). Graeber parle alors de la « loi d'airain du capitalisme » : toute démarche entreprise en vue d'une réduction de la charge administrative et d'un avancement des lois du marché va alors avoir comme conséquence finale une augmentation considérable des règles, normes et formalités de l'État ainsi que du nombre de ses employés.

### La théorie de Béatrice Hibou

L'ouvrage un peu moins récent de Béatrice Hibou intitulé « *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale* » (2012) a apporté un éclairage intéressant à mon terrain. Dans cet ouvrage, l'auteure cherche à montrer la spécificité du phénomène bureaucratique aujourd'hui puisque selon elle il fonctionne en particulier en interaction avec le système politique en place, ici le néolibéralisme. Béatrice Hibou est une politologue française qui s'est toujours intéressée de près aux questions qui touchent l'État, son rôle, son fonctionnement et ses répercussions sur la société dans laquelle il se situe.

Dans son ouvrage de 2012, Hibou distingue deux caractéristiques qui permettent de parler aujourd'hui de bureaucratie néolibérale. Le premier trait spécifique de cette bureaucratie néolibérale se trouve dans le phénomène d'hybridation du public et du privé. Ce point ne sera pas réellement développé dans le cadre de ce travail puisque cela n'est pas central pour comprendre la situation des agriculteurs fribourgeois qui nous intéressent ici. Le deuxième trait que Hibou met en avant pour caractériser cette bureaucratie néolibérale se rapporte à l'ampleur du processus de formalisation. En effet, la bureaucratisation résulte d'une série d'opérations d'abstractions. L'auteur explique que les lois, les règles, les normes ou encore les codifications sont précisément le produit d'opérations d'abstraction. « *L'abstraction est une représentation mentale de la vie réelle, mais elle n'est pas une reproduction de la réalité* » (HIBOU, 2012 : 35). Le fait de formaliser les informations, d'élaborer des règles et des codifications permettrait de rendre le monde appréhensible. Cela donne la possibilité d'ordonner la réalité. Hibou prend d'ailleurs l'exemple de la statistique qui est justement un outil permettant de rendre la société intelligible et la diviser en catégories homogènes quand bien même la réalité est hétérogène et bien plus complexe. Pour Hibou, la bureaucratie néolibérale fait le même travail d'abstraction de manière à classer le monde en catégories, en normes et en règles en se basant sur les logiques économiques, les entreprises et les lois du marché. Les normes et les règles mises en place par la bureaucratie cherchent alors à régler des problèmes qui sont ici de l'ordre : « (...) *de l'efficacité et de la rentabilité et de l'organisation scientifique et rationnelle de la production au moindre coût, mais aussi ceux du contrôle sans contrainte symbolisé par les principes de participation, de responsabilité individuelle et d'autodiscipline, ou encore la recherche de modalités pour rendre les choses et les hommes gérables en termes de risques, de précaution et de prévention* » (HIBOU, 2012 : 38). Ces éléments seront intéressants à observer au cours de l'analyse de mes données de terrain puisqu'ils apparaissent clairement comme les problèmes auxquels les normes et règles dans le domaine agricole ont cherché à répondre. Hibou explique aussi que certains auteurs défendent l'idée qu'une norme se voit diffusée au-delà de la sphère de l'entreprise à l'ensemble de la société néolibérale si l'abstraction qui la sous-tend correspond à une réalité dite objective. Cela occulte toute la part d'imprévu et d'aléas propre à l'émergence de nouveaux concepts et de nouvelles règles et abstractions. Les abstractions sont donc des constructions sociales et ne peuvent être comprises en dehors de leur contexte de production.

Hibou se place ainsi dans une approche socio-historique de ce phénomène. Selon cette auteure, les tensions qui apparaissent entre les logiques de métier et les logiques bureaucratiques vont être d'autant plus visibles quand les abstractions dont elles résultent sont issues d'un tout autre contexte. Ainsi une abstraction issue de la sphère financière et économique va entrer en tension avec les logiques du métier paysan puisque c'est un domaine très éloigné du domaine dans lequel cette abstraction est née : *« On l'aura compris : il ne s'agit pas de dire que l'on n'a pas besoin d'abstraction, de concepts, de catégories, puisqu'il n'y a pas de pensée en dehors de ces formes ; il s'agit de comprendre que ces abstractions sont des formes sociales, qu'elles ont une histoire et que, diffusées dans des domaines dans lesquels elles n'ont pas pris corps, elles convoient avec elles des conceptualisations, des stratégies, des façons de penser et de problématiser qui façonnent la compréhension des situations et les pratiques elles-mêmes »* (HIBOU, 2012 : 41).

Hibou parle également d'une transformation des formes bureaucratiques qui va amener de nouvelles normes et règles mais sous la forme d'incitations. En effet, elle explique que : *« (...) l'autorité par la hiérarchie et l'obligation de suivre des ordres extérieurs donnés comme supérieurs est, en grande partie, remplacée par des incitations »* (HIBOU, 2012 :41). Ce point sera également repris dans l'analyse pour parler de la politique des paiements directs qui n'est en effet pas obligatoire ou imposée mais fonctionne bien sur une base volontaire.

Hibou va également aborder la question de la surveillance et des contrôles qui découlent de l'envahissement de la société par des normes et des règles qui impliquent de veiller à leur bonne application. Les contrôles se font aujourd'hui sur la base d'un système impersonnel typique de la bureaucratie. *« Ne reposant pas sur des principes hiérarchiques et ne s'exerçant pas de façon singulière et discrétionnaire, le contrôle gestionnaire, quantifié et normé, présenté comme objectif, neutre et fondé sur les faits, est tout aussi, voir plus efficace parce qu'il est dépersonnalisé »* (HIBOU, 2012 : 112). Graeber défend un point de vue similaire en écrivant que *« bureaucratiser la vie quotidienne, c'est imposer des règles et réglementations impersonnelles »* (GRAEBER, 2015 : 42). Selon lui, ce système est d'ailleurs possible du fait d'une menace de violence sur les individus. Ce système de contrôle et de surveillance propre au phénomène bureaucratique néolibéral qui établit des critères, des règles à partir de la réalité hautement riche et complexe, va forcément avoir pour effet d'appauvrir le réel.

Si, comme l'explique Hibou, le fait de devoir rendre des comptes n'est pas nouveau, le néolibéralisme a formalisé et individualisé ce phénomène. Pour ce faire, on a vu se développer ce qui est qualifié de « culture de l'audit ». Il s'agit de la tendance depuis les années 1990 d'une culture du contrôle, entre autre dans le cadre de la comptabilité ou de la gestion d'entreprise mais également de manière plus générale au sein de la société dite moderne. Cela recouvre le travail des experts qui sont chargés de vérifier la correcte application des normes et règles en vigueur, leur respect et ainsi porter une expertise sur la bonne gestion, ou non, d'une entreprise. A propos de l'audit, Hibou explique ainsi qu'il permet de structurer l'action gouvernementale dans son ensemble jusqu'à chapeauter toute action entrepreneuriale. Ainsi l'audit touche les individus directement dans le sens où « *il leur impose des normes, valide leur fonctionnement et exige d'eux qu'ils s'organisent pour être auditables et audités, c'est-à-dire pour être contrôlés et simultanément pour rendre des comptes* » (HIBOU, 2012 : 114-115). Ce phénomène a pris une telle ampleur qu'on parle aujourd'hui de gestion du risque et surtout de « tolérance zéro ». L'erreur n'est donc théoriquement pas admise.

On retrouve cette forme de rigidité administrative dans le système des paiements directs et de leur contrôle puisque si un agriculteur ne remplit pas l'un des critères qu'il avait pourtant annoncé ou s'il venait à se tromper, il perdrait potentiellement de l'argent puisqu'il n'aurait alors pas répondu à tous les critères requis pour l'obtention de ses paiements directs. De plus, il y a une montée en puissance de l'individualisme puisque la bureaucratisation met en avant la responsabilité individuelle. Un dernier élément à relever selon l'auteure concerne l'absurdité qui découle du phénomène bureaucratique à l'ère néolibérale. En effet, il est aisé de trouver au sein de son expérience personnelle des situations de non-sens administratif. Cela provient précisément du phénomène d'abstraction décrit précédemment.

## Synthèse

Ce qu'il est crucial de retenir de ces théories bureaucratiques pour l'analyse de mes données de terrain est issu en particulier de la théorie de Hibou (2012). En effet, le processus d'abstraction en cours par le biais des outils bureaucratiques de formalisation et de normalisation du monde néolibéral est le centre des réflexions sur mon terrain.

En résumé, le premier aspect à retenir est le processus de formalisation qui crée des normes, des règles, des codifications de la réalité afin de la rendre plus intelligible et appréhendable. Ce phénomène d'abstraction, bien que nécessaire à la compréhension du monde complexe dans lequel on vit, aura pour effet d'appauvrir le réel et de ne pas forcément correspondre à la réalité du terrain. Le phénomène d'abstraction va parfois si loin que cela crée des situations relativement absurdes pour les agriculteurs fribourgeois. Nous verrons aussi comment ce codage de la réalité va jusqu'à un manque de sens. En effet, étant issues du monde de l'entreprise, ces règles et normes formelles vont se trouver parfois en décalage et remettre en question les logiques du métier.

Le second aspect qui va m'intéresser dans mon analyse est le fait que cette bureaucratisation constituée de règles et de normes issues du monde de l'entreprise, cherche à exercer un contrôle sans contrainte et se base sur un système incitatif plutôt que coercitif. Cela est aussi abordé par les écrits de Giaque qui parle de « contraintes souples ». On observera alors comment dans le cas des paiements directs, il ne s'agit pas d'un système contraignant mais bien d'un système basé sur des procédures incitatives.

## V. L'éthos paysan

Avant d'entamer à proprement parler la partie analytique de ce travail, il me semble ici essentiel de parler d'avantage de cette catégorie socio-professionnelle qui est celle des paysans. En effet, les agriculteurs suisses ont dû faire face à une évolution rapide et constante de la politique agricole au fil des trente dernières années. Face à ce constat il est important de dire que la mission que la société suisse leur attribue s'est également fortement transformée. La bureaucratisation du monde a elle aussi eu une influence remarquable sur cet éthos paysan.

### Définitions

Le terme d'éthos correspond selon la définition du Larousse à un ensemble de traits communs à un groupe de personnes appartenant à la même société (Larousse, 2019, site internet). Dans ce sens, il s'agit de ce qui rassemble certains individus qui partagent certaines caractéristiques en un groupe, qui n'est pas pour autant homogène. L'éthos est ainsi un système de valeurs. Pascale Bédart, sociologue, explique alors concernant l'éthos

que : « *Convoquée sur le territoire de la sociologie, la dimension rhétorique du concept d'ethos peut servir de guide dans le processus d'enquête, particulièrement dans l'analyse d'entretiens, en favorisant la prise en compte de la construction de l'image de soi au sein du discours des interviewés* » (2015 : 263). C'est pourquoi, dans le cadre de ce travail l'utilisation de ce concept afin d'appréhender les discours de mes enquêtés au travers des différents entretiens réalisés, me semble opportune.

Yvan Droz et Jérémie Forney l'ont également mobilisé dans leur ouvrage de 2007 sur l'agriculture en Suisse romande. C'est eux qui parlent alors d'ethos paysan pour désigner ces manières d'être en grande partie inconscientes qui vont apparaître dans le discours des agriculteurs rencontrés. Il me semble ainsi très pertinent de m'inspirer de leur ouvrage commun pour appliquer ce concept à mon travail et à mes données. Pour ces deux chercheurs : « (...), *l'ethos rassemble divers principes qui orientent les actions et les discours des individus en fonction de leurs identités sociales et de leurs histoires personnelles et qui sont reliés à un idéal de soi* » (Droz & Forney, 2007 : 68). Max Weber se sert d'ailleurs de cette notion dans une sociologie dite compréhensive, puisque cela va lui permettre d'aborder le point de rencontre entre un individu et le monde dans lequel il évolue, autrement dit son appartenance collective. De la même manière, je choisis pour ce travail d'accorder une place importante aux discours des interlocuteurs et aux raisons d'agir qu'ils choisissent de mettre en avant tout en les prenant avec une certaine distance et un esprit critique.

Le concept d'ethos a été utilisé également en sociologie par Pierre Bourdieu en amont de sa théorie plus générale de l'habitus. Bien que je ne me serve pas à proprement parler de la notion d'habitus dans ce travail, il me semble intéressant d'en esquisser le sens afin de marquer sa distinction du concept d'ethos utilisé ici. L'habitus est défini par Bourdieu comme tout ce que l'on a acquis au cours de notre vie dès notre plus jeune âge et qui forme notre manière d'être, de se comporter, de se présenter au monde et dans un groupe. Ainsi : « *L'habitus, comme le mot le dit, c'est ce que l'on a acquis, mais qui s'est incarné de façon durable dans le corps sous forme de dispositions permanentes* » (Bourdieu, 2002 : 133, cité dans Bedard, 2015 : 265). Ainsi pour Bourdieu, l'ethos fait partie intégrante de l'habitus. Cependant, à la différence de l'habitus, l'ethos semble plus mouvant, moins cristallisé. Dans leur ouvrage, Droz et Forney qualifient l'ethos de système mais insistent également sur son

caractère instable et potentiellement incohérent. Finalement, l'intérêt et la spécificité de l'éthos face à d'autres concepts analytiques résident dans la mise en exergue des dispositions visibles dans des pratiques quotidiennes et observables dans des discours normatifs.

### Les six principes-clefs (Droz & Forney, 2007)

Le chapitre sur l'éthos paysan de l'ouvrage de Droz et Forney (2007) se divise en six principes-clefs qui selon ces auteurs permettent de guider les pratiques des agriculteurs au quotidien. Comme cet ouvrage date de 2007, il est également intéressant d'observer ce qui peut être nuancé ou ne se retrouve plus de la même façon dans mes entretiens réalisés en 2018.

### La production

Le premier principe présenté est celui de la production. En effet, les auteurs expliquent que les agriculteurs accordent une place de choix à la question de la production des denrées alimentaires, que ce soit dans la vision qu'ils ont d'eux-mêmes ou de leur métier. Ainsi ils se présentent et se perçoivent comme les nourriciers du monde. À la lecture de ce chapitre, il m'a d'abord semblé que cet élément était fortement présent dans mes entretiens. Cependant, lorsque j'ai voulu en trouver des illustrations à l'aide de témoignages, il m'a été plutôt difficile d'y parvenir. Cela peut s'expliquer du fait qu'il relève du domaine de l'évidence que les agriculteurs produisent des denrées alimentaires, ce qui expliquerait qu'ils n'en parlent pas forcément de manière explicite mais que ce soit sous-jacent à leur discours. De plus, cela ne veut pas dire que cet aspect ne fait plus partie de ce qui compose l'éthos paysan aujourd'hui, mais plutôt qu'il apparaît parfois différemment. Cet aspect est donc présent mais s'accompagne souvent de chiffres, de quantité ce qui démontre aussi de l'ampleur des questions de rendements et de coûts dans le secteur agricole de nos jours. Finalement, la question de la production de denrées alimentaires est aussi remise au centre des préoccupations lorsqu'il est question du malaise paysan, comme c'est le cas dans le témoignage de cet agriculteur.

*« Le malaise paysan c'est déjà le peu de reconnaissance qu'il y a par rapport quand même à un secteur qui est censé être (...) qui est quand même la production de denrées alimentaires. Là quand tu*

*regardes ce qui se passe, on dirait que c'est quelque chose de tout à fait accessoire, dont on peut se passer et qui ne préoccupe apparemment personne »*

**(S., 29 ans, collaborateur au SAgri et exploitant agricole)**

Il est important de préciser que l'ouvrage de Droz et Forney est paru en 2007 et que mes entretiens datent quant à eux du printemps 2018. Ces onze années écoulées ont vu l'ethos paysan se transformer. En effet, le fait de nourrir la population n'est plus au centre du rôle dédié par la société suisse à ses agriculteurs, ce qui explique aussi un certain malaise dans la profession.

*« On est devenus un peu une monnaie d'échange pour l'Europe quoi. Pressentiment que...qu'on est plus là pour nourrir le peuple suisse un peu »*

**(T., ± 40 ans, agriculteur en fermage)**

Pour ce qui est de cet aspect nourricier, on peut observer qu'il est à nouveau mis en avant sur le plan qualitatif lorsque les agriculteurs pratiquent de la vente directe. En effet, cette pratique s'est vue de plus en plus valorisée pour permettre aux agriculteurs d'être en lien avec le consommateur final et de pouvoir vendre leurs produits à des prix corrects en se débarrassant des intermédiaires.

*« Mais... mais c'est aussi, on tient à donner une bonne image de l'agriculture, c'est aussi... (J., sa femme, approuve), c'est aussi ça, dans la vente directe c'est ce qu'on veut montrer au consommateur que l'agriculteur il a des produits de qualité »*

**(T., ± 40 ans, agriculteur en fermage)**

Finalement, concernant la question d'une amélioration quantitative de la production, elle est en effet toujours présente dans le discours des enquêtés mais aussi dans la direction prise par la politique agricole récente selon les types de production.

*« (...) suite à une réorientation on va dire de la politique agricole, j'ai fait d'autres choix qui sont de construire une halle à poulets et d'extensifier un tout petit peu ce qui était extensifiable sur mon domaine par des prestations écologiques requises, etc »*

**(B., 41 ans, exploitant agricole)**

On voit dans cet extrait que deux éléments se côtoient. Il y a d'une part le fait de construire une nouvelle halle pour produire une grande quantité de poulets mais également le fait de rentabiliser son terrain en produisant moins et en y réalisant des prestations écologiques

requis. C'est à ce niveau-là aussi que la question de la production est revisitée aujourd'hui, puisque certaines parcelles sont volontairement considérées comme non productives mais néanmoins rentables par le biais des paiements directs.

### Le « propre en ordre »

Le deuxième point mis en avant par Droz et Forney (2007) est le principe de ce qu'ils appellent le « propre en ordre ». Ce principe regroupe tout ce qui touche à la propreté de l'exploitation mais aussi des terres, avec par exemple le désherbage ou encore l'entretien des terres cultivées. Les auteurs expliquent ce principe ainsi : « *Il est issu – ou s'exprime dans – des représentations de la nature comme désordre devant être dominé, domestiqué par l'homme* » (Droz & Forney, 2007 : 68-69). Il s'agit à nouveau d'un principe qui n'est plus aussi fondamental ou présent qu'à l'époque de l'ouvrage d'après ce que j'ai pu observer sur le terrain, mais qui persiste bel et bien. Plus particulièrement on le retrouve dans le discours de deux agriculteurs en particulier, les plus âgés de mon échantillon. L'un explique que le changement de politique agricole qui soutient une agriculture justement moins « propre en ordre » l'a aussi poussé à s'arrêter à quelques années de sa retraite.

*« Euh voilà quoi, c'est une autre vie maintenant pis c'est ça qui m'a aussi décidé d'arrêter, c'est qu'ils sont arrivés avec ces nouvelles normes il fallait commencer à laisser des tas de branches au milieu des prés si on voulait toucher plus, des tas de pierres, des, ouf non stop nous on en a ramassé toute notre vie mais c'était autre chose quoi voilà »*

#### **(J., 63 ans, employé communal et ancien exploitant agricole)**

Un agriculteur d'une quarantaine d'années m'a également expliqué le changement pour lui lorsqu'il est passé en BIO, puisqu'il devait accepter que ses champs ne puissent plus être tout « propres ». Il m'a expliqué que ce n'était pas évident pour lui au début de ne pas arracher toutes les mauvaises herbes et d'accepter l'aspect un peu plus chaotique de ses champs.

Les préoccupations environnementales et de santé liées aux denrées alimentaires et au traitement du sol et des eaux ont pris de l'ampleur ces dernières années, ce qui joue aussi un rôle évident dans le rapport entre les agriculteurs et leurs terres. De ce fait là, entre autres, le principe du « propre en ordre » semble un peu moins prégnant chez les agriculteurs que j'ai rencontrés.

Le deuxième agriculteur le plus âgé de mon échantillon parle quant à lui de l'état des forêts en les décrivant comme sales du fait des branches au sol. On voit alors que ce principe de « propreté » pour cet agriculteur s'applique même au-delà de la sphère agricole.

*« Faire un tour en forêt, mais vous savez quoi...tu ne peux plus...les bûcherons ils laissent toute la merde par terre, il faut limite cailler<sup>1</sup> les morceaux de bois pour pouvoir passer donc...il faut, ça ne va plus pour marcher ! Les forêts sont sales comme pas permis... »*

**(J., 66 ans, exploitant agricole retraité)**

### La valeur du travail

Le troisième principe de cet ethos paysan décrit et documenté par Droz et Forney dans leur ouvrage est celui de la valeur du travail. Ainsi : *« Etre bon travailleur et ne pas rechigner à l'ouvrage est considéré comme une qualité indispensable pour faire un bon paysan »* (Droz & Forney, 2007 : 69). En effet, la charge de travail est très souvent mise en avant dans le discours des agriculteurs. Pour s'en sortir et être un bon paysan il faut avant tout être prêt à travailler sans compter ses heures, être motivé, voire acharné. On peut aussi mettre cet aspect en lien avec le fait que cette profession est communément décrite comme une vocation, une passion par les agriculteurs ce qui leur permet peut-être de ne pas vivre cette charge importante de travail aussi péniblement.

*« C'est un métier difficile dans le sens que...au niveau des horaires de travail quoi, ce n'est pas gérable. Alors oui il y a des bons moments hein mais il y a des heures quoi. La maintenance, les animaux, les animaux c'est...c'est l'horreur ! Jour, nuit...(soupir) c'est astreignant, il faut aimer, c'est vraiment une vocation »*

**(S., 36 ans, exploitant agricole et contrôleur)**

Il y a souvent dans les discours de mes enquêtés des comparaisons faites avec des emplois de bureaux ou avec le métier qu'ils font également en parallèle de l'exploitation agricole. Cette agricultrice travaille aussi en tant qu'enseignante et explique ainsi le contraste qu'elle perçoit avec le métier d'agricultrice :

*« Il ne faut pas compter ses heures (rires). Ouais, non, non, tout à fait...c'est...ouais il faut en tout cas...ben quand on engage un employé il fait 55 heures par semaine, mais un patron il en fait en tout cas 20 à 30 de plus, minimum. Et puis ça c'est ben voilà si de tout à coup il y a un problème, une vache qui est malade ou accidentée...des choses qui se cassent dans la ferme il faut réagir tout de suite, je*

---

<sup>1</sup> Couper, tailler

*me dis on ne peut pas dire ben on a tant d'heures...jusqu'à lundi je suis en congé, ben non. C'est revenir la nuit pour vêler une vache, c'est...ouais il y a des périodes vraiment lourdes quoi »*

**(G., 48 ans, exploitante agricole et enseignante)**

Droz et Forney donnent l'exemple d'un jeune agriculteur qui explique fièrement ne pas avoir pris le moindre congé depuis sa reprise de l'exploitation, mise à part une matinée pour son mariage. De façon similaire, un agriculteur rencontré laisse transparaître une certaine gêne lorsqu'il révèle avoir traversé une période d'épuisement professionnel intense. On perçoit dans son témoignage la prégnance de ce principe du bon travailleur face à ses employés, et donc en tant que patron :

*« Des jours je devais rentrer dormir une heure vite en vitesse sans que personne ne sache parce qu'ils ne devaient pas voir que j'étais loin. Ca ça a été compliqué hein et puis vraiment [j'étais] épuisé »*

**(C., 56 ans, exploitant agricole)**

J'aimerais à présent nuancer cette valeur du travail puisque plusieurs agriculteurs rencontrés m'ont aussi expliqué que le temps libre, les loisirs, les congés étaient aujourd'hui importants pour eux. Un autre enquêté me précisait que pour lui, si on regardait à l'année, un agriculteur ne faisait pas forcément plus d'heures qu'un professionnel d'une autre branche.

*« L'hiver, vous avez des agriculteurs qui vont skier en pleine journée, vous avez...alors il n'y a pas que des agriculteurs, il y a plein de monde, mais je veux dire il y a des périodes qui sont beaucoup plus stressantes où là on doit faire peut-être des 20-30-40 heures de travail non-stop (...) et puis il y a des temps, il a fait froid il n'y a pas longtemps pendant une semaine il a fait des -15 degrés, on voyait pas âme qui vive. Un agriculteur comme moi pendant cette semaine (...), qui n'avait pas de bétail laitier ou d'engraissement, qui avait ma halle à poulets vide, j'ai fait de l'administratif et j'ai pris du bon temps. Donc j'ai peut-être travaillé une heure ou une heure et demie par jour pendant cette période-là. Et puis en été, pendant que d'autres ont congé ben moi j'ai beaucoup de travail donc moi j'aurais peut-être travaillé 15 ou 18 heures dans la journée et puis l'autre il aura eu congé. Si on fait sur l'ensemble de l'année, j'estime que moi je fais mes 50 heures ou 55 heures par semaine comme tout individu normal entre guillemets »*

**(B., 41 ans, exploitant agricole)**

Ce même agriculteur m'explique qu'il tient à prendre des vacances et parfois des journées loin de son exploitation. Il me dit qu'il part normalement une semaine en vacances à la mer ou au chaud avec son fils et à nouveau une semaine au ski en hiver.

*« Ouais, j'essaie de me l'accorder, tout dépend des fois avec le travail ce n'est pas toujours facile mais voilà. Et les week-ends oui je m'en accorde, d'ailleurs on a le principe de dire que quand on n'a pas de boulot spécifique, on ne fait que ce qui est boulot quotidien, donc par exemple les poulets, en dehors de ça on ne fait rien. Donc qu'on ait nos week-ends aussi, qu'on ait nos marges de repos et d'autres activités que boulot, boulot, boulot, oui »*

**(B., 41 ans, exploitant agricole)**

Il semble donc que les agriculteurs sont aujourd'hui plus conscients des risques que peut représenter une surcharge de travail. En effet, on entend de plus en plus parler du malaise en agriculture, avec un grand nombre de burn-outs, de dépressions et une hausse importante du taux de suicide au sein de cette population, en France particulièrement mais aussi en Suisse. Face à cette réalité, des démarches sont entreprises et la parole sur le sujet se libère quelque peu entre agriculteurs, qui sont nombreux à être confrontés au décès d'un collègue.

Ainsi, on peut voir le principe de travail être aujourd'hui remodelé au sein de cet ethos paysan. Il a toujours sa place parmi les principes centraux qui forment l'éthos paysan des agriculteurs suisses mais prend des formes plus diverses et variées qu'il y a onze ans. Un autre agriculteur m'a parlé de l'importance du temps libre pour lui, en expliquant son premier échec de collaboration qui ne l'a pas empêché de réitérer l'expérience afin de s'offrir le temps libre qu'il souhaitait.

*« À titre personnel moi j'aime bien le temps libre, j'ai eu la chance d'avoir un papa qui m'a très rapidement appris à avoir des week-ends de congé, c'était une volonté de sa part, c'est quelque chose que je poursuis, j'ai justement voulu poursuivre ça dans le cadre d'une communauté partielle »*

**(A., 48 ans, exploitant agricole)**

Un autre agriculteur encore parle du temps libre comme important pour lui et sa famille, mais aussi un moyen de donner à voir une autre image du métier à son fils. Il m'a expliqué que les paysans de son village étaient jaloux selon lui du bon temps qu'il pouvait prendre, et qu'ils commentaient beaucoup sa façon de gérer son exploitation en s'octroyant des moments de détente. Deux visions de l'équilibre travail-loisirs qui s'opposent ici : celle des voisins fortement portés sur la valeur du travail et celle de cet agriculteur à la recherche d'un équilibre nouveau qui donnerait éventuellement envie à ses fils de s'engager dans la profession malgré la pénibilité.

*« Alors je perdais un peu de lait mais après moi je m'en fous je...il n'y a pas que le travail dans la vie. Il y a aussi le plaisir, le bien-être, le...ouais. Et puis si je voulais...quoi mon rêve moi ça a toujours été qu'un de mes fils reprenne mais si on veut attirer aujourd'hui quelqu'un, un jeune dans l'agriculture il faut lui faire envie et je ne pense pas que ce soient des gros domaines, des grosses machines qui font envie, c'est le bien-être à côté. C'est pour ça que je dis qu'on allait faire de la peau de phoque, on partait en vacances, on allait en montagne (...) »*

**(P., 48 ans, exploitant agricole)**

Ainsi ce qui ressort au travers de mes entretiens avec les agriculteurs fribourgeois c'est que tout en restant un principe fondamental de cet ethos paysan, la valeur travail est aujourd'hui en train de s'assouplir avec la progression de l'idée d'équilibre entre le travail et la vie privée.

### **L'indépendance**

Le quatrième principe explicité par Droz et Forney est le principe d'indépendance. Le fait de pouvoir agencer sa journée à sa guise et de prendre les décisions soi-même pour son exploitation est effectivement très valorisé dans le discours de mes enquêtés. Le fait d'être son propre patron est souvent mentionné et connoté positivement. Il existe un fort sentiment d'appartenance à la catégorie socio-professionnelle des indépendants. Une agricultrice fait un parallèle avec le statut d'employé qui, selon elle, n'a pas du tout la même réalité qu'un indépendant :

*« Mais quand voilà ils portent, ils portent, ils portent, ça va aller, ça va aller et puis à un certain moment ben ça ne va plus du tout. Et là c'est presque déjà trop tard parce que je veux dire il y a des gens dans d'autres professions qui craqueront peut-être plus vite. Je pense qu'un indépendant...enfin les indépendants se rejoignent dans ce sens-là...ils y vont, ils y croient...tandis qu'un salarié quand il en peut plus, il va chez le médecin et puis point. »*

**(G., 48 ans, exploitante agricole et enseignante)**

J'ai demandé à un autre agriculteur ce qui lui avait donné envie de faire ce métier à l'époque, et son premier argument était précisément la question de l'indépendance.

*« L'indépendance, le challenge euh...le fait de travailler avec la nature, de travailler pour soi...de travailler d'une manière autonome, en ayant pas quelqu'un derrière qui vous dit comment faire, vous avez un libre choix, un libre arbitre et ça c'est quelque chose qu'il y a très, très peu dans d'autres professions et puis dans le métier d'agriculteur c'est une chose qui était très importante pour moi »*

**(B., 41 ans, exploitant agricole)**

Ce même agriculteur ajoute encore en quoi être son propre patron est quelque chose de positif pour lui surtout parce que : « *Je fais ce que je veux, quand je veux, comme je veux* ».

C'est aussi du fait de l'importance de ce principe d'indépendance que la nouvelle politique agricole est souvent dénoncée et critiquée. En effet, comme nous aurons l'occasion de le voir plus en profondeur par la suite, certains agriculteurs se sentent bafoués dans leur liberté d'action du fait des paiements directs et de la multitude de directives et de règles à respecter aujourd'hui pour obtenir ces subventions.

*« (...) mais après c'est clair qu'il y a des directives, et que tu es contrôlé tout le long...et puis ils te disent comment tu dois faire et tu ne dois pas faire comme ça parce que sinon ils te coupent les paiements directs...pour moi c'est du chantage finalement...mais bon après c'est sûr que du fait des paiements directs tu fais comme ils disent quoi »*

**(E., ± 40 ans, femme d'exploitant agricole)**

### **La transmission transgénérationnelle**

Les deux auteurs présentent le cinquième principe qui est celui de la transmission de l'exploitation au sein de la famille. Ainsi : « (...), *cela signifie que la transmission du domaine familial – de préférence à un descendant direct – est un objectif fondamental qui guide de nombreux choix dans la gestion d'un domaine* » (DROZ & FORNEY, 2007 : 70-71).

C'est effectivement un thème qu'il a été intéressant d'aborder avec les agriculteurs, que ce soit concernant la reprise de l'exploitation de leurs parents – dans la majorité des cas – et ce qu'ils imaginent concernant la transmission de cette même exploitation à la future génération. L'idée de passation agit comme un moteur puissant.

Cet agriculteur, qui avec sa famille sort d'une période extrêmement compliquée concernant son exploitation, m'explique ce qu'un ami agriculteur lui a dit, pour l'aider à retrouver une certaine motivation à continuer :

*« Il m'a dit l'autre jour quelque chose qui m'a...il m'a dit tu ne travailles plus pour toi tu travailles pour ton fils et puis ça, ça m'a fait quand même euh...j'ai refait un bout de chemin de plus et bon il a raison c'est tout, alors...voilà quoi »*

**(P., 48 ans, exploitant agricole)**

Les agriculteurs qui n'ont personne pour reprendre leur exploitation au sein de la famille arrêtent parfois même avant leur retraite. En effet, certains investissements ne valent plus la peine d'être faits selon eux si ce n'est pas pour transmettre à un enfant par exemple.

*« Pis bon j'estime que comme j'avais fait ma vie dans l'agriculture quoi c'était fini. Après bah voilà il fallait de nouveau investir parce que bon ils m'auraient laissé aller jusqu'à mes 65 ans mais j'étais quand même pas aux normes dans les centimètres pour les bêtes les espaces et tout alors...J'ai dit qu'est ce qu'on veut persister (...) ouais réinvestir pis après coup il n'y avait personne qui prend derrière (...) Alors non, j'ai dit stop »*

**(J., 63 ans, employé communal et ancien exploitant agricole)**

Les deux enfants de cet ancien chef d'exploitation n'étaient pas intéressés par l'agriculture et il a alors préféré arrêter quelques années avant sa retraite officielle. L'idée de transmettre l'exploitation à un membre de la famille, le plus souvent un fils, représente réellement une source de motivation très importante pour l'agriculteur, comme l'expliquent très justement Droz et Forney (2007).

Puis il y a une fierté liée au « patrimoine » comme certains agriculteurs appellent leurs exploitations. Ce terme de patrimoine sous-entend l'idée d'hériter, de faire fructifier et de transmettre ce qu'ils – et les générations antérieures – ont passé leur vie à bâtir.

*« (...) je l'espère pour moi en tout cas, que j'ai fait des investissements justes au bon moment, et je me dis qu'il y aura de la place pour mon fils qui est un futur agriculteur en tout cas il s'y destine parce qu'il est intéressé à ça et puis euh j'imagine qu'avec les investissements que j'ai fait et la structure que j'ai, je vais pouvoir encore l'agrandir, du moins je l'espère et puis pouvoir faire profiter de ma passion à mon fils qui sera la 7<sup>ème</sup> génération des agriculteurs au niveau de notre famille »*

**(B., 41 ans, exploitant agricole)**

Il semble parfois même difficile pour certains agriculteurs d'envisager ou d'accepter que leurs enfants, et plus particulièrement leurs fils, ne veuillent pas faire paysan. Un agriculteur m'explique que pour l'instant son fils de seize ans n'est pas intéressé, mais que cela pourrait toujours changer. On sent que ce principe de transmission pèse lourdement sur cette famille :

*« Non, j'ai déjà pensé à faire différemment et à arrêter le tabac, ça j'ai pensé ouais....ça dégagerait...je serais en vacances après ! Je le pense encore hein. Moi si mon fils dans trois ans il n'est pas revenu, moi j'arrête le tabac. Ca il le sait. Le problème c'est qu'on perd les quotas. C'est pour ça*

*qu'aujourd'hui je maintiens un système encore trois ans. Je lui ai dit fin 2020 je veux une décision.  
Sans lui mettre la pression quoi »*

**(C., 56 ans, exploitant agricole)**

On voit bien comment ce principe de transmission transgénérationnelle se retrouve encore très présent aujourd'hui et l'absence de perspective de reprise de l'exploitation familiale par un membre de la famille, le plus souvent le fils, peut être une grande source de déception et de découragement pour les agriculteurs. Pour d'autres enquêtés, la perspective de ne pas transmettre leur exploitation à leur enfant influence directement leur façon d'investir l'avenir de leur ferme.

### **La rationalité économique**

Le sixième et dernier principe qui se trouve au cœur de l'éthos paysan selon Droz et Forney est celui de la rationalité économique. Ce principe reste en effet central. Déjà durant les années de formation qui mènent au métier d'agriculteur, les cours théoriques se focalisent sur les aspects purement économiques d'une exploitation. L'agriculteur est aujourd'hui à la fois chef d'entreprise et entrepreneur amené à planifier l'avenir de sa structure.

*« Pour l'agriculture c'est la même chose, il faut savoir calculer, si vous ne savez pas calculer vous êtes foutus, voilà »*

**(B., 41 ans, exploitant agricole)**

De la même manière, lorsqu'un agriculteur veut faire une nouvelle construction ou modifier/rénover des éléments sur son exploitation, il se doit de passer par L'IAG où des conseillers analysent le projet et évaluent la rentabilité et les risques de ce dernier.

*« Ils vous calculent vos charges, les perspectives d'avenir avec des théorèmes de Pythagore bien à eux et ils vous calculent si c'est rentable ou pas »*

**(B., 41 ans, exploitant agricole)**

Concernant aujourd'hui le métier d'agriculteur sous l'angle de l'entrepreneuriat on peut résumer ainsi la situation : il ne s'agit plus uniquement de savoir travailler la terre ou d'élever des animaux. En plus de ses connaissances de terrain, l'agriculteur doit savoir calculer, développer son sens de l'analyse, il doit pouvoir potentiellement gérer des employés, des apprentis, faire un budget, des prévisions économiques et avoir des

compétences administratives. Cela se perçoit aussi dans la valorisation des hautes études, encouragées afin de développer ces compétences spécifiques.

Une agricultrice m'explique pourquoi il est essentiel que sa fille, avant de reprendre l'exploitation agricole, fasse des études supérieures.

*« Moi j'exige d'elle une formation vraiment complète. C'est vraiment important... une exploitation c'est une entreprise. Ce n'est pas simplement de savoir traire une vache et puis de savoir labourer. Et puis avec la politique agricole, avec tout ce qu'il se passe, il faut savoir où on va, où on veut aller, qu'est-ce qu'on veut faire et puis il faut vraiment être au point avec ça. C'est pour ça que j'exige ça. Après une fois qu'elle a ça c'est bon, mais j'ai confiance »*

**(N., 53 ans, exploitante agricole et enseignante)**

Comme l'expliquent Droz et Forney, le discours issu du secteur économique est facilement assimilé par la nouvelle génération d'agriculteurs, et d'autant plus par ceux ayant eu l'occasion de faire une formation plus avancée telle que la maîtrise fédérale.

Une autre agricultrice parle aussi du changement dans la perception du métier des agriculteurs par les professionnels de la branche d'abord, mais aussi par le reste de la société, puisqu'aujourd'hui ils sont considérés comme des chefs d'entreprise.

*« Je pense que c'est plus valorisant d'être maintenant agriculteur qu'avant parce que les gens se rendent compte que c'est quand même un sacré métier, c'est une petite entreprise quand même, avant un paysan c'était deux bras et pas forcément une tête, enfin je sais pas, vous voyez un peu le changement avec avant il bosse, il bosse, il traite ses vaches et puis il n'est pas très malin. Alors que justement il y a intérêt à être malin pour s'en sortir et puis aimer ça »*

**(G., 48 ans, exploitante agricole et enseignante)**

En conclusion, il est important de rappeler que ces différents principes énoncés sont en constante évolution et réadaptation au fil du temps. En effet : *« Si l'ethos est un système, il n'est pas stable et harmonieux. Ainsi, les éléments qui le constituent se trouvent dans un constant dialogue »* (Droz & Forney, 2007 : 72). L'ethos paysan dépend forcément du contexte individuel de chaque agriculteur mais aussi du contexte sociétal dans lequel il se situe. L'ethos n'est pas figé et c'est justement ce qui lui permet de s'adapter aux multiples contextes de vie.

Dans la suite de ce travail, je vais m'intéresser à décrypter comment le processus de bureaucratisation, tel que décrit par Graeber (2015) et Hibou (2012) entre autres, va influencer, transformer, contredire et rentrer en conflit avec cet ethos paysan. Je me pencherai plus particulièrement sur le principe d'indépendance en lien avec la bureaucratisation, et les effets qu'elle produit sur cette valeur très prégnante chez les agriculteurs. Ce sont ainsi mes données de terrain qui vont guider la suite de ce travail.

## **VI. Bureaucratisation et ethos paysan : analyse de discours des agriculteurs fribourgeois**

Je confronterai dans cette partie certains aspects de la théorie de la bureaucratie développée par Hibou (2012), Graeber (2015) ou encore Giauque (2003), avec le récit que font les agriculteurs de leur métier et de leurs valeurs – donc de certains principes de l'éthos paysan.

Dans un premier temps, j'illustrerai les opérations d'abstraction qui donnent lieu aux normes et règles inscrites dans les paiements directs et agissent sur les pratiques des agriculteurs. Je montrerai que leur démultiplication renforce le sentiment d'instabilité des enquêtés. Ensuite, je mettrai en lumière les impacts du processus de bureaucratisation sur certains principes de l'éthos paysan tel que l'indépendance, la rationalité économique ou encore la production de denrées alimentaires. Finalement, il sera alors intéressant de mettre en question le système des paiements directs dans son aspect volontaire plutôt que coercitif et de voir les effets de cela sur les discours et les pratiques des agriculteurs fribourgeois.

Sur ce point, Giauque dit ainsi que : « *Le modèle actuel de régime de mobilisation réussit le tour de force d'associer flexibilité externe et contrôle hiérarchique, flexibilité interne et implication négociée* » (Giauque, 2003 : 264). Nous verrons alors en quoi le contrôle n'est pas forcément hiérarchique mais peut aussi avoir lieu de façon horizontale entre agriculteurs.

## Processus d'abstraction de la politique agricole dans le regard des agriculteurs : un sentiment d'incohérence et d'instabilité

*« C'est le processus classique de normalisation, qui apporte certes confort, quiétude et protection, mais qui peut se heurter aux logiques du métier, faire perdre le sens du travail et contribuer aux situations délicates, pour ne pas dire dangereuses, (...) » (Hibou, 2012 : 50).*

Les paiements directs se composent de critères précis et multiples. Afin d'en bénéficier les agriculteurs doivent y répondre. Dans un premier temps, il est nécessaire de satisfaire aux critères des prestations écologiques requises (PER). Dans un deuxième temps, l'agriculteur doit décider s'il veut inscrire son exploitation pour répondre à d'autres normes, que ce soit en terme d'entretien du paysage ou de bien-être animal. Les agriculteurs peuvent aussi décider d'être affiliés à des labels ce qui implique à nouveau de répondre à un cadre de normes stricts. La politique agricole est révisée tous les quatre ans, ce qui implique des changements dans la direction générale que prend l'agriculture suisse et a une influence directe sur la gestion d'une exploitation agricole.

*« (...) parce qu'il y a beaucoup de choses qu'on ne peut pas changer nous, ben l'agriculture ça change tellement souvent, les points de vue, je veux dire les paiements directs, tout ce qu'il faut faire, il faut rester actif à peine on a changé, ça change de direction, il faut faire différemment, il y a beaucoup de critères qu'on ne peut pas influencer non plus (...) »*

**(E., ± 40 ans, femme d'exploitant agricole)**

En effet, du fait des paiements directs octroyés sous réserve de conditions précises, certains agriculteurs se sentent un peu impuissants. Cette agricultrice met ici en avant le fait que les règles et les normes changent très régulièrement et qu'il est de ce fait difficile de trouver une stabilité.

Un autre agriculteur donne également une illustration de cette instabilité caractéristique de l'économie néolibérale mondialisée d'une part et des changements réguliers de normes et de règles de la politique agricole d'autre part.

*« Alors le stress c'est le changement de...régulier, prise de position et de fluctuations d'avenir de la politique agricole. Aujourd'hui, on va vous dire, je prends des cas très concrets qui sont arrivés hein, avec des noms que je peux donner, qui ont fait une ferme neuve, où on vous a dit, je ne me rappelle plus les normes exactes, mais entre chaque barrière de vache il faut 1m25, on dirait une connerie et puis ils sont venus contrôler la ferme, la norme entre temps elle a changé et puis il faut 1m27, donc le*

*gars il vient d'investir et puis attends ça ne joue déjà pas. Il y a quelque chose qui ne va pas à ce niveau-là (...) Alors à un moment donné le malaise agricole, bien sûr qu'il est grave quand on vous dit on vous fait faire une ferme à un million et demi et puis que tout d'un coup on vous baisse le prix du lait...je ne dirais pas que vous n'avez pas été assez visionnaire je dirais simplement que vous vous êtes fait avoir »*

**(B., 41 ans, exploitant agricole)**

Avec une politique agricole et son corpus de règles et de normes, revue et corrigée tous les quatre ans, les conseillers agricoles sont amenés, selon de multiples facteurs liés à l'évolution du secteur agricole, à soutenir ou ne pas soutenir les investissements souhaités par les agriculteurs. Comme l'explique encore cet exploitant, les changements qui peuvent toucher l'agriculture vont avoir des conséquences importantes pour les agriculteurs eux-mêmes, sans mentionner le rôle joué par les enseignes de la grande distribution.

*« Ce qui est con c'est qu'on a une politique évolutive tous les quatre ans. Un investissement, un bâtiment tu l'amorties sur vingt ans. Du coup l'évolution est assez drastique, c'est qu'il y a peu de temps encore, à Grangeneuve, il y a avait des conseillers qui se faisaient...qui poussaient des investissements assez conséquents dans la production laitière, maintenant on prône plutôt le contraire, faut être frileux. Et puis voilà quoi. Maintenant certains, appuyés par Grangeneuve, l'ont fait, la même chose avec les poulaillers, tu vois maintenant beaucoup de poulaillers restés vides. Il y a trop de quantité en même temps, toutes les séries arrivent prêtes en même temps, les grands oranges<sup>2</sup> n'arrivent pas à tout assimiler »*

**(S., 29 ans, collaborateur au SAgri et exploitant agricole)**

Un autre agriculteur dénonce lui aussi cette instabilité du métier et un certain gaspillage lié à la modification régulière des normes et règlements.

*« c'est ce qui coûte énormément à l'agriculture quoi parce que tous les dix ans ils disent de nouveau euh voilà là vous n'êtes plus aux normes il vous manque 5 cm ou 10 ou 50 de large ben euh vous perdez des places vaches ou vous modifiez tout »*

**(J., 63 ans, employé communal et ancien exploitant agricole)**

Ces témoignages de plusieurs agriculteurs de trois générations différentes donnent à voir ce phénomène de multiplication et d'évolution constante des normes en vigueur. Hibou considère cette diffusion des normes issues du monde de l'entreprise et du marché et des opérations d'abstraction comme autant de facteurs qui influencent les modes de domination. En effet, elle explique ainsi que : *« Ne reposant pas sur des principes*

---

<sup>2</sup> Grands magasins de distribution suisse

*hiérarchiques et ne s'exerçant pas de façon singulière et discrétionnaire, le contrôle gestionnaire, quantifié et normé, présenté comme objectif neutre et fondé sur les faits, est tout aussi, voire plus, efficace parce qu'il est dépersonnalisé » (Hibou, 2012 : 112). On retrouve dans les différents témoignages cet aspect impersonnel des normes en vigueur, qui ne peuvent pas prendre en compte l'ensemble d'informations qui relève de chaque situation individuelle. De plus, comme l'explique Hibou, ces processus dits de normalisation vont forcément former des dispositifs de la domination. Hibou ajoute : « À travers ce processus d'abstraction à grande échelle qu'est la bureaucratisation néolibérale s'exerce donc discipline, contrainte et contrôle social par invisibilisation de certains aspects de la vie en société, par impossibilité aussi de restituer la complexité de la vie du quotidien » (Hibou, 2012 : 114).*

*« (...) ce qui n'était pas évident non plus c'était que voilà on demande des renseignements mais on ne sait pas lesquels il faut vraiment utiliser des fois. Parce que par exemple dans cette exploitation-là ça marche très bien comme ça, chez nous ça ne marchera pas. Tout n'est pas applicable dans chaque exploitation quoi. C'est pas toujours évident de tirer le meilleur parti pour améliorer notre situation quoi, ce n'est pas toujours...et puis je me suis rendue compte que même dans les bureaux...ceux qui sont payés pour faire ça (rires)... »*

**(G., 48 ans, exploitante agricole et enseignante)**

Dans le cas des agriculteurs, certains reprochent au système des paiements directs, qui basent leurs montants sur le nombre d'hectare, de favoriser ceux qui en font le moins. En effet, en plus de la quantité de terre que détient l'agriculteur, le fait d'y réaliser certaines prestations écologiques telles que par exemple d'y mettre des arbres fruitiers, est alors valorisé par le système qui régule l'agriculture aujourd'hui.

*« Alors on a bien bossé pis on a eu les bonnes années, faut dire, les années 90 c'était déjà... depuis 80 à 2000 moi je dis c'était le top pour l'agriculture après ben ce qui a tout faussé c'est ces paiements directs qui ont commencé quoi parce que...je trouve qu'ils auraient pu favoriser les gens qui n'avaient pas de poil dans les mains parce que celui qui a des hectares aujourd'hui ben s'il en a assez il n'a pas trop de souci à se faire parce qu'ils payent les ¾ à l'hectare pis après il y a toutes les prestations écologiques voilà quoi »*

**(J., 63 ans, employé communal et ancien exploitant agricole)**

Les opérations d'abstraction induisent parfois une certaine perte de sens pour les agriculteurs. Dans le témoignage qui suit, on retrouve ce sentiment que la surveillance et les normes en vigueur sont telles que cela en devient presque insensé.

*« (...) et puis après je me dis que c'est vrai qu'il y a aussi cet, bon je pense que c'est quelque chose que vous allez souvent entendre aussi, mais le...tout ce que l'on nous a rajouté comme contrainte administrative. C'est vrai que moi des fois je comparais avec le début où c'est arrivé avec l'enseignement mais je dis il me semble que l'on fait moins de chichis pour les enfants, que pour une vache quoi. Enfin je ne sais pas comment dire ça...elle est...presque à Fribourg ils savent à quelle heure elle mange, non pas à ce point-là (rires) mais...ça devient un peu fou quoi...dans quel pré elles ont brouté, quel jour tu dois savoir quoi »*

**(G., 48 ans, exploitante agricole et enseignante)**

Face également au chapitre concernant l'éthos paysan qui met en avant comme premier principe celui de produire des denrées alimentaires, on voit que les témoignages démontrent d'une invisibilisation de cette problématique par le système des paiements directs, qui valorisent une agriculture extensive plutôt que productive.

*« Ça va un peu trop loin dans le sens de la non-production parce qu'on vous donne des normes en Suisse qui sont strictes, sévères, on ne vous pardonne pas l'erreur, parce que si vous en faites une, on vous retire des paiements directs donc ceux qui sont limités au niveau financier ben c'est une tare »*

**(B., 41 ans, exploitant agricole)**

Ce phénomène de bureaucratisation ressort dans les discours de mes enquêtés, qui font face à des situations particulièrement complexes voire absurdes. Hibou explique d'ailleurs que l'on peut : *« (...) lire la bureaucratisation néolibérale comme une élaboration, un travail d'abstraction qui entend faire entrer la réalité complexe dans des catégories, des normes, des règles générales et formelles issues d'une pensée qui rationalise la société et le gouvernement des biens, des hommes et des territoires à partir du marché et de l'entreprise »* (Hibou, 2012 : 37). Dans le travail agricole qui se fait avec le vivant, avec une nature par essence imprévisible et avec des animaux, ces normes issues du milieu entrepreneurial ne sont pas forcément pertinentes sur le terrain et dans les pratiques des agriculteurs.

*« Ouais y a eu un stress, avec la paperasse, t'as pas cette fiche, les paiements directs ils sont loin... ouais y a vraiment un... ils nous demandent toujours plus, et puis c'est ça qui met la pression aussi, ce bureau, c'te paperasse, ces lois qu'ils créent, eux ils sont derrière les bureaux pis... dans la pratique ils en ont aucune idée comment ça se passe. Y a des trucs c'est juste impossible. Alors ça met un stress. Ces contrôleurs qui viennent, t'es vraiment stressé avant qu'ils viennent ! Pas parce que... les bêtes elles sont bien, non non, mais y a toujours un petit truc tout d'un coup, ils trouvent toujours un petit truc pour emmerder »*

**(J., ± 40 ans, femme d'un agriculteur en fermage)**

Un autre agriculteur témoigne aussi de ce décalage marquant entre cette volonté de maîtrise par des normes et des règles strictes et la réalité d'un terrain qui travaille avec des animaux qui sont des êtres vivants et donc relativement imprévisibles.

*« Ouais, difficile parce que, bon ben voilà, celui qui travaille avec les animaux, ben ça reste des animaux, des êtres vivants donc du coup...tu ne maîtrises pas tout, même si tu as envie de maîtriser tu ne maîtrisera pas tout, et eux ils te le font comprendre tout de suite...t'as beau avoir les meilleurs vétérinaires au monde, ça reste des animaux, si...c'est comme l'être humain, s'il n'y a pas la tête qui suit eh ben, un peu de la volonté...tu vois tout de suite si une bête elle veut crever ou pas, si elle a la rage de vivre ou pas...c'est le même principe que les humains (...) »*

**(S., 29 ans, collaborateur au SAgri et exploitant agricole)**

En effet, la santé des animaux, les potentiels accidents qui touchent le bétail ou encore les questions météorologiques sont autant de facteurs à prendre en compte dans les enjeux quotidiens du métier d'agriculteur. Le système hautement bureaucratisé qui entend faire entrer cette réalité complexe et multiple dans des catégories, des normes et des règles strictes ne peut pas prendre en compte tous les aléas qui composent ce domaine d'activité. Cela donne lieu à des tensions entre ce phénomène de bureaucratisation et la réalité du terrain et des logiques propre au métier agricole.

Comme expliqué précédemment, le système des paiements directs basé sur ce processus d'abstraction de la réalité peut aussi amener son lot d'incohérences et d'aberrations face à la réalité des agriculteurs fribourgeois.

*« On doit faire de l'écologie d'accord, mais restons logique ! Là j'ai un champ au bord de la route cantonal, et là c'est tout écologique, on n'a pas le droit de faucher, mais il y a les cantonniers qui viennent faucher le talus, ils enlèvent tout le talus, et alors tous les insectes qui sont dans le talus ?! Il faut être crédible jusqu'au bout ! Il n'y a pas de cohérence »*

**(P., 48 ans, exploitant agricole)**

*« Le malaise paysan ben c'est tout l'administratif qu'on nous impose, les incohérences qu'on nous impose, les prestations écologiques par exemple, si certaines sont valorisantes, d'autres sont de l'ordre de la fabulation pour moi. Non mais qu'on mette de la jachère florale et qu'on nous donne 4'200.- l'hectare, ça rapport plus que du blé ou de l'orge ou du maïs, il y a un problème. Un rôle paysan c'est alimenter la planète, c'est ça notre rôle en agricole. Il y a quoi ? 75% de la planète qui a faim et nous on met des petites fleurs ? Il y a un problème. Je ne sais pas ce que vous en pensez vous personnellement mais la Suisse en est quand même là »*

**(C., 56 ans, exploitant agricole)**

Ces extraits d'entretien avec des agriculteurs fribourgeois démontrent d'une certaine perte de sens pour ces professionnels face aux normes relativement éloignées de la réalité du terrain, puisque issues d'opérations d'abstraction comme expliqué précédemment. Le deuxième extrait permet aussi de voir en quoi ces normes et règles propres au système des paiements directs et aux prestations écologiques requises (PER) remettent en question le premier principe de l'éthos paysan, le principe de la production de denrées alimentaires. Le fait d'être encouragé par la Confédération à pratiquer une agriculture dite plus extensive ne fait pas toujours sens pour les agriculteurs qui voient leur mission dans le fait de produire de la nourriture en grande quantité. Certaines normes encouragent en effet de laisser des terrains en jachère comme cet agriculteur l'explique. Cela est difficile à rendre intelligible pour un agriculteur dont la mission première reste selon lui de nourrir la planète. Du deuxième témoignage ressort également que l'agriculteur se voit contraint d'adopter un certain nombre de pratiques prévues par le cadre bureaucratique ce qui remet en question le principe d'indépendance propre au métier agricole. L'administratif est vécu ici comme une imposition, comme quelque chose qui ne relève pas d'une décision propre. Le principe d'indépendance propre au métier agricole est donc parfois remis en question par le phénomène de bureaucratisation.

Cette première partie donne à voir comment le système entourant l'agriculture façonne les pratiques des agriculteurs et leurs perceptions de leur métier. Il en ressort une certaine perte de sens face à la portée parfois incohérente à leurs yeux de certaines normes en vigueur et des directions prises par la politique agricole suisse.

### **Bureaucratisation et affaiblissement du principe d'indépendance**

Comme je l'ai abordé dans le chapitre précédent, le principe d'indépendance recouvre ainsi chez les agriculteurs le fait d'être « (...) *maître chez soi, décider seul de ses activités, prendre et assumer ses choix* (...) » (Droz & Forney, 2007 : 70). Ce sont en effet les éléments que l'on retrouve aussi dans le discours des agriculteurs fribourgeois que j'ai eu l'occasion de rencontrer. Comme l'expliquent Marie Gillet et Dominique Jacques-Jouvenot : « *On qualifie un groupe professionnel d'indépendant lorsque la majorité de ses membres sont non salariés et que l'autonomie est revendiquée comme une valeur cardinale dans la rhétorique professionnelle* » (2004 : 171). En plus de cela, l'indépendance professionnelle peut

également supposer la présence de la famille dans l'activité professionnelle. On peut donc parler ici du « (...) *caractère éminemment familial de l'activité indépendante, travail et famille étant indissociablement mêlés* » (Gresle, 1981 : 487). Bien que cela ne soit pas avéré dans tous les métiers appartenant à la catégorie des indépendants, cet élément se retrouve effectivement dans le cas des agriculteurs. Le métier d'agriculteur, étant fortement ancré dans des logiques familiales, cela renforce encore le caractère profondément indépendant de cette catégorie professionnelle.

La politique agricole s'est beaucoup modifiée au fil du temps pour aujourd'hui fonctionner sur la base du système des paiements directs comme nous l'avons déjà vu. Ce nouveau tournant du système qui entoure l'agriculture suisse est régulièrement dénoncé comme remettant en cause ce principe d'indépendance, pourtant toujours primordial pour les enquêtés selon leur discours.

*« Oui, non mais j'aime ce que je fais, j'aime bien être libre des décisions, ouais... ça on est né avec ou bien pas, le patronat. Après il y a du job, il ne faut pas traîner mais on est libre de notre journée »*

**(S., 36 ans, exploitant agricole et préposé local)**

On voit aussi comment, de manière relativement insidieuse, la bureaucratisation en agriculture remet en question ce que Hibou (2012) nomme les logiques du métier, c'est-à-dire certains principes au fondement de l'ethos paysan. L'extension toujours plus importante des normes et des règles entre en tension avec le principe d'indépendance. Hibou ajoute d'ailleurs que : « *Cela est particulièrement clair pour les métiers qui entendent servir l'intérêt général ou ceux dont les pratiques se revendiquent d'une déontologie ou d'un ethos particuliers* » (Hibou, 2012 : 61). Cela s'applique effectivement au secteur agricole. Certains agriculteurs se sentent remis en question par les injonctions qu'impliquent les paiements directs et les contrôles de leur bonne mise en œuvre. Cet agriculteur ne se sent ainsi pas reconnu en tant que professionnel et expert de sa branche d'activité :

*« On accepte tout et puis on ne dit rien. On a des CFC, on est des professionnels de la branche et puis on vient nous dire comment il faut travailler, moi je ne sais pas quoi, et puis tout le monde accepte, tout le monde trouve ça normal ! Moi je commence à ne plus supporter ça ! Parce que finalement si tu travailles mal ben tu auras ton résultat qui va aller mal etc. Il ne faut pas encore venir nous dire comment travailler quoi »*

**(P., 48 ans, exploitant agricole)**

Cette agricultrice a commencé la transition vers le BIO. Les critères d'obtention de ce label exigent alors un changement dans l'alimentation qu'elle doit prodiguer à ses vaches laitières, d'avantage basée sur l'herbage que sur le maïs. Elle en relève les contradictions qui, selon elle, vont à l'encontre de ses connaissances du métier :

*« Ce qui est crétin, c'est que le maïs je le produis chez moi, il est local, ok ?! Mais non, je devrai leur donner que 15% de maïs, par contre je peux acheter toute la luzerne et puis du foin d'ailleurs, ça j'ai le droit ! Ça m'énerve, ça m'énerve parce que le maïs c'est de l'énergie et c'est ce dont elles ont besoin ! Mais non il faut les foutre en l'air avec de l'ensilage, de l'herbe, du foin qui viennent d'ailleurs, ça, ça m'énerve, parce que les gens ils font des lois et ils ne connaissent pas les animaux. Ça me tue, franchement. Et puis, local quoi, du maïs, je veux dire c'est là quoi. Pourquoi ils sont contre le maïs quoi ?! Le maïs c'est de l'énergie si on veut qu'une vache elle vive longtemps, il faut lui donner de l'énergie »*

**(N., 53 ans, exploitante agricole et enseignante)**

Du fait des critères en vigueur pour répondre au label BIO, cette agricultrice ne peut en réalité pas décider seule de l'alimentation qu'elle souhaiterait donner à ses vaches laitières. Si elle souhaite bénéficier des avantages du label en question, elle doit donc suivre à la lettre les injonctions quand à l'affouragement de son bétail.

Une autre agricultrice explique que pour elle les paiements directs donnent lieu à une sorte de dépendance. Ce système qui découle directement de la politique agricole et qui repose aussi sur l'argent des contribuables, donc des citoyens suisses, laisse en quelque sorte la possibilité à l'ensemble de la population de s'immiscer dans l'activité agricole.

*« Si ce qu'on fait n'est pas respecté, (...) le problème il découle du moment où on a introduit les paiements directs. Maintenant les produits c'est une chose et on met les paiements directs à la place, bon avant ils étaient subventionnés, mais tout d'un coup ça a vraiment donné une dépendance avec ces paiements directs. Maintenant c'est tout le monde qui dit comment on doit faire parce qu'on touche les paiements directs »*

**(A., 40 ans, exploitante agricole)**

Comme nous l'avons vu au début de ce travail, avant l'introduction des paiements directs, l'État subventionnait les produits agricoles. Le nouveau système se base ainsi sur un double discours : d'une part, les agriculteurs voient leurs pratiques et la façon qu'ils ont de travailler dictées par des normes étatiques puis contrôlées et d'autre part, ils sont présentés et se présentent aujourd'hui comme des entrepreneurs, des chefs d'entreprise indépendants

libres et responsables de la direction qu'ils veulent donner à leurs exploitations. En ce sens, ils répondent directement à un système ancré dans des logiques néolibérales suivant les lois du marché et de l'économie libéralisée. Cette liberté ou cette indépendance est pourtant, comme nous avons pu l'observer, relative et basée sur des injonctions liées aux paiements directs et autres cahiers de charge liés aux labels par exemple.

C'est pourquoi dans la suite de ce travail, je vais mettre en relation ce processus de bureaucratisation avec le principe de la rationalité économique, très prégnant dans l'éthos des agriculteurs fribourgeois.

### **Bureaucratisation et renforcement du principe de rationalité économique**

Néanmoins, d'autres aspects de cette bureaucratisation ont des conséquences positives pour certains agriculteurs. On observe ainsi une certaine validation dans le discours des agriculteurs, consciente ou non, qui permet le renforcement de l'ordre établi, ici la bureaucratisation néolibérale. C'est le cas en particulier en ce qui concerne le principe de la rationalité économique, qui se voit d'autant plus renforcé par le processus bureaucratique qui applique les normes de la sphère économique et privée à l'ensemble de la société dite moderne.

*« Tout ce qui est contrôle de la mortalité, tout ce qui est contrôle des...tout ce qui est de l'humidité, tout ce qui est contrôle des bacs, de l'eau, c'est des moyens de surveillance qui permettent d'avoir un accroissement de ces poulets pour arriver au but final qui est de 2kg au bout des 35 jours quoi »*

**(B., 41 ans, exploitant agricole)**

On voit dans le discours de cet agriculteur la prédominance des questions de contrôle et de surveillance dans la description de son activité avec les poulets d'engraissement. Cela dépeint combien le langage centré sur le rendement et l'efficacité d'une production rapide s'est infiltré dans le domaine agricole avec l'introduction d'une logique de production industrielle. En effet, les agriculteurs se sont pour beaucoup adaptés à l'évolution qu'a prise la politique agricole et qui valorise aujourd'hui des valeurs entrepreneuriales. Pour revenir à la question du principe de rationalité économique fortement présent chez les agriculteurs fribourgeois, il est intéressant d'observer comment le langage managérial a pris une place prépondérante dans la façon que les agriculteurs ont de parler de leur métier.

*« Ouais, ouais bien sûr ! On est devenus vraiment des... des... des entrepreneurs vraiment quoi. Faut toujours vraiment calculer où on pourrait gagner, où ça irait mieux, ouais, qu'est-ce que faudrait faire, remettre en question qu'est ce qu'on pourrait faire pour améliorer ouais »*

**(T., ± 40 ans, agriculteur en fermage)**

On le voit bien dans cet extrait d'entretien, la question du rendement est sous-jacente à l'idée de devoir toujours s'améliorer et le fait de savoir calculer, prévoir les coûts. Réfléchir comme un entrepreneur a pris une place centrale. Comme l'exemplifie Hibou avec le domaine de la médecine, il s'agit de passer de l'artisanat à l'industrie, et ce par le biais de techniques de management. L'auteure explique que : *« [la médecine] devient en effet le domaine d'experts recrutés hors du domaine médical – statisticiens, économistes et gestionnaires – qui organisent rationnellement l'activité et la planifient »* (Hibou, 2012 : 55). Cela peut très facilement être rapporté à l'agriculture et au métier d'agriculteur. En effet, de nombreux experts extérieurs gravitent autour de leur activité professionnelle. Certains de ces experts vont avoir un lien direct avec le métier d'agriculteur, mais ils auront été formés en management et en économie agraire.

*« Oui, parce que quand on voit tous les gens qui tournent là autour entre les machines, les produits, ben tout ce qui est vente, enfin... tout ce qu'ils viennent nous vendre... ben on fait vivre du monde hein. Plus tout ceux qui viennent nous contrôler ! Oui... plus tout ceux qui gèrent les paiements directs, le SAgri... ouais non je ne mets pas du tout en cause leur travail mais c'est que dans le sens qu'on dit que l'agriculture coûte cher mais on ne regarde pas toujours tous ceux qui en vivent quoi »*

**(G., 48 ans, exploitante agricole et enseignante)**

En effet, cette bureaucratisation a eu pour conséquence une augmentation des personnes employées pour cadrer et entourer la profession. Cette augmentation importante de règles et de normes en agriculture depuis ces trente dernières années en Suisse a entraîné un accroissement de personnes mandatées pour surveiller le bon suivi de ces mêmes normes et règles.

La question entrepreneuriale peut également être observée dans la forte valorisation des études, si possible jusqu'à la maîtrise agricole. Un agriculteur a ainsi repris une formation pour passer la maîtrise agricole à 36 ans. Cet agriculteur m'explique que c'était important pour lui de se former pour acquérir des compétences en gestion d'entreprise. De la même manière, beaucoup d'agriculteurs souhaiteraient voir leurs enfants et futurs patrons de

l'exploitation familiale poursuivre des études leur permettant d'acquérir des compétences managériales.

*« Il veut faire mécano au départ parce qu'on est issu quand même...on a beaucoup de matériel, donc il veut faire mécano et puis après agriculteur. Je vais le pousser à faire un maximum de choses, du temps que je suis là, j'entends le CFC de mécano c'est bien, le CFC agricole c'est bien, de faire la maîtrise par exemple ou le brevet ou la maîtrise agricole »*

**(B., 41 ans, exploitant agricole)**

La formation agricole de nos jours est fortement axée sur le fait de devenir chef d'entreprise. Un agriculteur se doit non seulement d'être un bon gestionnaire, mais également savoir gérer des employés et aborder son exploitation agricole avec un esprit d'entrepreneur. Une agricultrice m'explique aussi que selon elle tous les aspects administratifs devraient être abordés dans le cadre de cours pour les agriculteurs. Elle prend ici l'exemple de la remise d'une exploitation, qui nécessite d'avoir certaines compétences en gestion et en fiscalité.

*« (...) moi je pense que quand il y a la remise d'une exploitation au fils, moi je pense qu'il devrait y avoir des cours déjà par rapport à la gestion, sur le plan fiscal...suivant la décision que l'on prend ça peut être vraiment important, ben il y a beaucoup d'aspects déjà administratifs »*

**(G., 48 ans, exploitante agricole et enseignante)**

Faire des études au-delà du CFC agricole, minimum de formation nécessaire pour souscrire aux paiements directs, est clairement souhaité par plusieurs agriculteurs interviewés pour leurs enfants si ces derniers devaient reprendre l'exploitation.

La question des diplômes est en effet intéressante. Pour pouvoir toucher les paiements directs en 2019, il est nécessaire d'avoir suivi au minimum une formation professionnelle initiale de 3 à 4 ans qui débouche sur l'obtention d'un certificat fédéral de capacités (CFC). Le plus souvent aujourd'hui, un futur exploitant agricole aura décroché un CFC agricole et complété son cursus par des études supérieures, comme par exemple celles proposées par la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) de Berne. D'autres agriculteurs rencontrés sur le terrain ont fait un brevet fédéral d'agriculteur, voire une maîtrise fédérale agricole. Les formations possibles dans le domaine agricole se sont ainsi démultipliées au fil du temps et offrent tout un éventail de formations et de formations

continues allant des connaissances théoriques sur le marché, en passant par les aspects économiques et la gestion jusqu'à l'élaboration d'une stratégie d'entreprise.

*« Alors je suis agriculteur, maître agriculteur je précise, j'aime bien le dire...parce que ça a quand même été quelque chose qui m'a...au départ pas, je ne m'étais pas rendu compte, mais à quel point ça pouvait être utile »*

**(A., 48 ans, exploitant agricole)**

Graeber parle de cette évolution des métiers en disant que : *« Pratiquement toute activité autrefois considérée comme un art (le meilleur moyen de l'apprendre étant de le pratiquer) exige à présent une formation professionnelle en bonne et due forme et un certificat de fin d'études »* (2015 : 32). Comme l'auteur l'explique, la valorisation des études afin d'accéder à ces emplois particuliers, comme l'est celui d'agriculteur, viendrait d'une volonté d'équité. Ainsi, cette bureaucratisation cherche à mettre les individus sur un pied d'égalité dans des domaines qui avaient pour habitude de valoriser le savoir d'initiés ou le réseau de connaissances. Cela participe aussi à rendre les procédures plus impersonnelles puisque standardisées au travers d'examens et de diplômes.

Cette question de l'équité supposée offerte par ces diplômes devenus obligatoires n'est pas évidente à percevoir dans les faits. Il faut tout de même avoir certains moyens financiers pour pouvoir faire des études supérieures qui permettraient de mieux gérer sa future entreprise agricole. Or ces conditions économiques ne sont bien sûr pas données à chaque futur agriculteur de manière égale. Le milieu social d'origine et les revenus de la famille restent ainsi également déterminants pour cette branche. Graeber dit des diplômes que : *« Ce sont des objets magiques porteurs de pouvoir en eux-mêmes, tout à fait indépendamment du savoir, de l'expérience ou de la formation qu'ils sont censés représenter »* (GRAEBER, 2015 :31). En effet, le simple fait d'avoir un certain diplôme va permettre de faire des métiers, auxquels il n'est plus possible d'accéder à travers la pratique et l'expérience sans un papier témoignant de nos capacités à faire ce métier. Cependant, parmi les agriculteurs fribourgeois, tous ne peuvent pas faire des études au-delà du certificat fédéral de compétence puisqu'ils sont attendus pour travailler sur l'exploitation. Certains doivent reprendre l'exploitation agricole familiale dès l'arrivée à la retraite (ou le départ dû à des problèmes de santé) du parent jusque-là chef d'exploitation.

## Les « contraintes souples » : invisibilisation de l'aspect coercitif du système

Le système des paiements directs est, comme nous l'avons vu au début de ce travail, un système incitatif. En effet, il n'y a aucune obligation légale pour un agriculteur de prendre part à ce système de subventionnement étatique. Les paiements directs sont basés sur des incitations et des propositions de normes et de règles à suivre afin de recevoir plus de subventions. C'est donc aux agriculteurs de répondre à certaines conditions (PER), déjà en amont, afin de pouvoir prétendre aux paiements directs.

Hibou (2012) explique en quoi le fait de rendre des comptes a pris un sens nouveau au sein des sociétés néolibérales et bureaucratisées : « *Plus nouveau est le développement du contrôle et de la surveillance sous couvert de consensus, de choix individuels et d'acceptation volontaire de normes, autrement dit sous couvert d'un gouvernement à distance passant par des formalités apparemment ni obligatoires ni contraignantes* » (Hibou, 2012 : 115). Nous allons à présent poursuivre cette analyse en abordant cet aspect incitatif du système des paiements directs et la question des contrôles qui sanctionnent en aval l'agriculteur qui n'aurait pas correctement rempli le cahier des charges.

### Les paiements directs, un libre choix ?

Sur le terrain, il n'est pas aisé de discerner la contrainte du libre choix. En effet, le revenu que représentent les paiements directs est vital en général pour les exploitations et donc s'en passer ne semble pas réellement un choix possible.

*« (...) mais s'ils font une réduction des paiements directs tout ça, ben... là la survie de l'exploitation elle est vraiment, elle est difficile ouais (...) Ca on n'a pas le droit à l'erreur »*

**(T. et J., ± 40 ans, couple d'agriculteurs en fermage)**

Lorsque j'ai demandé à un collaborateur du SAgri également exploitant ce que représentent les paiements directs sur le revenu des agriculteurs, ce dernier ne peut pas me donner une réponse exacte puisque cela varie beaucoup selon les exploitations mais c'est généralement une somme conséquente.

*« Difficile à dire, cela évolue tellement. Tu prends des exploitations d'une trentaine d'hectares avec quoi, une trentaine de vaches, et on est en moyenne à...pffff...qu'est-ce qu'il faut dire, 60 000-70 000.- francs . C'est quand même un revenu »*

**(S., 29 ans, collaborateur au SAgri et exploitant agricole)**

En cas de manquements, la sanction est financière puisqu'elle va se refléter par une diminution des paiements directs et donc du budget de fonctionnement de l'exploitation pouvant aller jusqu'au dépôt de bilan.

*« Dès manquements, tu as eu un contrôle, il y a ça qui ne joue pas, ça qui ne joue pas, ça qui ne joue pas, on a un schéma de sanction, dans l'ordonnance des paiements directs. T'appliques ça, tout ça te fait une déduction. La première fois que tu as un contrôle t'auras jamais l'intégralité des paiements directs qui est coupée mais l'année passée on a eu un, on a tout coupé parce qu'il était multirécidiviste. Il y avait vraiment un gros soucis, quoi (...) C'est fini, il est parti en faillite (...) C'était la seule solution, il n'y avait que ça quoi. »*

**(S., 29 ans, collaborateur au SAgri et exploitant agricole)**

Avec des conséquences qui peuvent ainsi être dramatiques pour l'avenir de leur exploitation, les contrôles sont vécus comme un réel moment de stress pour les agriculteurs qui les subissent.

Les exploitants ne semblent donc pas réellement avoir le choix de répondre aux exigences des paiements directs et donc de se soumettre aux contrôles que ces derniers engendrent puisque le revenu que les paiements directs représentent est un apport financier nécessaire à la survie de leurs exploitations. On peut donc parler de contraintes volontaires, dans le sens où c'est à chaque agriculteur de décider quel type de production il veut faire, de quelle façon, selon quelle norme. Giauque (2003) parle de « contraintes souples » et explique ainsi que ces dernières permettent : « (...) d'obtenir une plus grande implication malgré le développement d'une plus grande précarité dans le travail, d'accorder plus d'autonomie tout en multipliant les mécanismes de contrôles (...) » (Giauque, 2003 : 264).

### **Le système de contrôle**

Dans les faits, c'est le Service de l'agriculture du canton de Fribourg qui est chargé de faire appliquer les mesures de la politique fédérale et cantonale aux agriculteurs de son territoire. Les agriculteurs doivent remplir ce qui s'appelle le recensement agricole annuel. Il revient à tout agriculteur souhaitant obtenir des paiements directs mais aussi à toute personne ayant

des animaux pour ses loisirs ou en tant qu'animaux de compagnie (équidés, abeilles, volailles et animaux à onglons) de remplir via le système informatique officiel le recensement annuel. Cette démarche a été informatisée en 2012. Ce recensement contient pour les agriculteurs une cartographie de leurs surfaces ainsi que de leurs cultures. Y figure également le nombre d'animaux détenus par l'exploitant. Selon le site internet de l'État de Fribourg, ce recensement annuel a deux fonctions principales. D'une part il prévient contre les épidémies et toutes les maladies qui touchent les animaux et d'autre part il permet le calcul des contributions annuelles. Les agriculteurs doivent remplir ces documents en respectant le délai qui leur est accordé. Ils peuvent aussi, en cas de nécessité, compter sur l'aide du préposé local. Le préposé local est un agriculteur qui a été formé spécifiquement dans le but de pouvoir venir en aide aux agriculteurs de sa région.

*« Préposé local donc c'est la personne qui fait le lien avec les agriculteurs et le canton, le Service de l'agriculture. Je dirais qu'il y a d'une part un travail de contrôle, de ce qu'il se passe sur le terrain. Informer le service s'il y a des choses qui nous semblent anormales quoi. Ce côté-là ça fait plutôt partie du quotidien, je voyage assez avec les moutons pour voir si quelque chose ne joue pas. Et puis après il y a tout le travail avec le recensement du printemps, qui prend quand même un petit peu de temps, il faut aller voir quelques exploitants qui ont peut-être des difficultés avec l'ordinateur. Ou on remplit le recensement ensemble. Ensuite le deuxième travail c'est au mois d'août ou septembre, où là, on a le recensement d'automne. Ça tombe plus ou moins en février et en août »*

**(S., 36 ans, exploitant agricole et préposé local)**

La problématique des contrôles est également traitée par la littérature qui m'a intéressée sur la bureaucratie. Pour comprendre cet enjeu, il faut prendre en compte ce qui peut être qualifié de « culture de l'audit » selon Hibou et qui a été développé au début de ce travail.

On peut ici facilement faire le parallèle avec les discours des enquêtés concernant le système des paiements directs, qui implique en effet des contrôles réguliers. Les différents documents remplis à chaque étape du travail agricole par les agriculteurs forment un tout permettant de rendre des comptes à la Confédération. En effet, puisque les paiements directs sont accordés selon des critères précis et correspondent à des tâches à effectuer d'une certaine manière, ce système implique un contrôle de la part d'experts, ici les contrôleurs agricoles, directement sur le terrain. L'Association Fribourgeoise des Agriculteurs pratiquant une agriculture respectueuse de l'environnement et des animaux (AFAPI) est pour le canton de Fribourg l'association principale qui chapeaute les différents

contrôles. Cette association est mandatée par les organes responsables pour le contrôle du respect des exigences définies par les prestations écologiques requises (PER). La question de la détention des animaux d'élevage est également contrôlée par les experts désignés par l'AFAPI. Finalement, certains labels privés font aussi appel à l'AFAPI pour leurs contrôles. Quant aux contrôles des exploitations qui répondent au label BIO, ils sont effectués par d'autres organismes comme Bio Test Agro et bio.inspecta.

Les contrôleurs qui travaillent pour l'AFAPI sont des agriculteurs du canton. Ainsi, j'ai pu en rencontrer plusieurs dans le cadre de mon enquête de terrain. L'un d'eux est un exploitant agricole et il réalise des contrôles pour l'AFAPI depuis une dizaine d'années. Il m'explique que les contrôles ne cessent d'augmenter puisque les normes et les règles à respecter sont de plus en plus nombreuses, précises et variées.

*« Ouais il y a pas mal de types de contrôles, pour l'instant ça c'est...comment dire avec la qualité du paysage il y a toujours plus à faire, il y a toujours plus de contrôles à faire, on arrive toujours moins à faire par jour quoi. C'est toujours plus... ça donne toujours plus à faire, l'agriculteur il doit toujours plus réfléchir à ce qu'il annonce, ce qu'il ne veut plus annoncer... il y a beaucoup de choses maintenant... si on change une culture, qu'on met tout à coup quelque chose de moins et puis qu'on met un peu plus de ça, ça a toujours un impact sur plusieurs choses, maintenant il faut toujours avoir la vue d'ensemble, ce n'est pas évident. Souvent c'est ça la difficulté quoi, garder la vue d'ensemble sur l'exploitation. En tant que contrôleur c'est aussi se faire une vue d'ensemble sur l'exploitation. Parce qu'il y a des exploitations maintenant ça devient grand, ça devient compliqué... Ouais il y a toujours plus d'informations, toujours plus de trucs à contrôler »*

**(D., 38 ans, contrôleur et exploitant agricole)**

En tant que collaborateur agricole au SAgri, S. est amené parfois à faire des contrôles sur le terrain, contrôles dont il reconnaît les limites. Comment en effet savoir si la déclaration d'un agriculteur concernant les sorties de l'étable de son bétail correspond à la réalité ?

*« C'est le point clé justement de L'AFAPI de cette année. Ils ont changé le système de contrôle. C'est plus orienté sortie. Mais c'est très compliqué (...) L'idée c'est qu'ils ont un formulaire et on met des coches quand elles sortent. 13 sorties minimum l'hiver, 26 sorties minimum l'été avec 25% d'affouragement provenant du pâturage. C'est très théorique, tu vois (...) Un qui est en stabulation libre, donc vaches détachées, c'est assez crédible...parce que, ben voilà quoi, tu ouvres la porte... ils vont sur la courette. Si la courette elle est impeccable, là tu te dis, Dieu sait, que les portes ne sont jamais ouvertes. Puis dans le cas, nous on a des vaches attachées, là ce sont des exploitations qui posent plus problème... ça t'emmerde de les détacher »*

**(S., 29 ans, collaborateur au SAgri et exploitant agricole)**

Il est intéressant à noter que S. qui porte la double casquette de contrôleur et de contrôlé remet en cause un système qu'il estime compliqué et pas toujours adéquat.

*« Ouais, non, ça il faut se mettre à leur place. Même moi, nous quand on se fait, je me fais contrôler, même alors que je connais bien le système, je ne suis pas à l'aise. T'es pas à l'aise du tout. Non, non, moi ça ne change rien. C'est même encore pire. Je vois les deux aspects, c'est pourquoi, parfois je relativise beaucoup par rapport à...bon par rapport au côté agricole. Parce que tu peux être des deux côtés, l'administratif il y en a trop. Ben, toi t'es à l'administration je m'énerve la même chose que si j'étais, je fais la paperasse à la ferme. Parce que là-dedans mon bureau on brasse des choses qui sont...c'est juste complètement con. Qu'est-ce qu'on fait ? C'est demandé, on fait quoi. Mais on pourrait faire beaucoup plus simple, ouais »*

**(S., 29 ans, collaborateur au SAgri et exploitant agricole)**

### **Responsabilité individuelle**

Une autre notion abordée par Hibou et découlant du tournant individualiste du système en place se retrouve chez mes enquêtés. Il s'agit de la question de l'autocontrôle et de la responsabilité individuelle. Le système des paiements directs est en effet théoriquement un système volontaire et non coercitif, puisque comme nous l'avons vu il n'y a aucune obligation d'y souscrire. Cela relève alors en théorie du choix individuel de chaque agriculteur, bien que comme démontré plus tôt il existe une réelle nécessité pour la plupart des agriculteurs de se plier à ce système s'il veut voir survivre son exploitation. Cette rhétorique permet cependant de laisser à l'agriculteur l'impression qu'il décide seul de l'avenir de son exploitation, comme le sous-entend le principe d'indépendance. Hibou explique que : *« La culture de l'audit, symbole du néolibéralisme, est bien celle de la responsabilité, mais d'une responsabilité individuelle (...) »* (HIBOU, 2012 : 125). Cet aspect ressort fortement dans l'extrait d'entretien de cet agriculteur qui fait peser cette responsabilité individuelle sur lui-même mais aussi sur tous les agriculteurs.

*« Après personne ne vous oblige à acheter un tracteur, personne ne vous oblige à faire ci à faire ça, se responsabiliser et puis accepter ses actes et puis surtout, surtout, surtout, surtout, par-dessus tout se dire qu'à chaque problème il y a une solution »*

*« J'sais pas. Le malaise agricole bien sûr qu'il y a un malaise, bien sûr qu'il y a des problèmes, bien sûr...on ne vous oblige à rien. La seule chose obligatoire sur cette planète c'est de mourir. On m'a obligé à faire une halle à un million et demi ? Non, j'ai pris le choix, à moi d'assumer. On m'a obligé à reprendre l'exploitation ? Non, donc voilà »*

**(B., 41 ans, exploitant agricole)**

Ce même agriculteur insiste à nouveau sur le fait que personne n'oblige les exploitants à faire telle ou telle mesure écologique, que c'est à chacun de prendre les opportunités que la politique agricole leur offre par le biais des paiements directs.

*« Je veux dire l'évolution elle est faite ainsi c'est que on a été drillé pour produire, comme je l'ai dit au café tout à l'heure, maintenant on n'est plus drillé pour produire, on est drillé pour entretenir, pour rendre la nature à la nature, on vous drille pour dire ben faites des mesures X, Y pour pouvoir toucher les sous parce que c'est des mesures qui sont écologiques et ci et ça, on le fait ou on ne le fait pas, on accepte ou on n'accepte pas, on prend le train en marche ou pas »*

**(B., 41 ans, exploitant agricole)**

Cet agriculteur s'est ainsi parfaitement réapproprié le discours de la responsabilité individuelle induite par le système en place. Un autre extrait appuie encore cette appropriation du discours individualiste.

*« Non je ne peux pas toujours agencer mes journées comme je le veux, mais simplement je fais comme j'ai envie, voilà, c'est mon problème si ça ne va pas, c'est mon problème si... on a loupé quelque chose, enfin voilà quoi »*

**(C., 56 ans, exploitant agricole)**

Ce n'est pourtant pas le cas de tous les agriculteurs puisque certains vont vivre cette responsabilité comme quelque chose de lourd à porter.

*« Et puis après à ce moment-là ce n'est pas évident de se dire ben voilà on a une ferme dans les mains, qu'on doit faire tourner, dont on est responsable, parce que la première année vu que je n'étais pas associée, j'étais complètement responsable, donc voilà si on fait des choses fausses, ça peut être catastrophique »*

**(G., 48 ans, exploitante agricole et enseignante)**

Les agriculteurs n'ont pas tous la même attitude vis-à-vis des normes managériales qui prônent cette responsabilité individuelle. Je remarque cependant que ceux qui parlent d'eux-mêmes comme étant des chefs d'entreprise ou des entrepreneurs auront plus de facilité à assimiler cet aspect de la bureaucratisation et surtout à en tirer profit.

## **Autocontrôle**

Les normes managériales ayant comme l'explique Hibou (2012) imprégné l'ensemble de la société néolibérale, on retrouve une forme d'autocontrôle des agriculteurs sur leurs propres

pratiques, mais également entre agriculteurs, qui se mettent finalement à incarner eux-mêmes cet esprit de surveillance et de contrôle.

*« Alors à l'époque nous on avait toujours des problèmes d'antibiotiques dans le lait ça veut dire que le lait il est foutu pis on devait le donner. Soit au cochon, à l'époque on pouvait encore maintenant c'est exclu, à brûler à la STEP, conditionné à la STEP. Alors la casse c'était pour la société pis on trouvait pas le coupable. Alors un jour moi j'ai dit mais ça va plus ça, la société elle va pas payer éternellement pour des gens qui fraudent comme ça. Alors on instaure les éprouvettes, chaque matin que vous allez couler, le laitier prend une éprouvette, un échantillon dans votre lait et ben depuis là on a toujours trouvé le coupable. Parce que ça peut arriver mais y en a qui était pas assez consciencieux quoi »*

**(J., 63 ans, employé communal et ancien exploitant agricole)**

Cet extrait illustre bien la mise en place d'une forme d'autocontrôle. Les agriculteurs vont mettre en place un système permettant de contrôler leur propre pratique tout en donnant la possibilité de responsabiliser la personne ayant commis la faute. Cela démontre que même si les agriculteurs s'opposent souvent à la charge administrative, à l'accumulation de normes et de règles, ils peuvent dans le même temps développer pour eux-mêmes une nouvelle mesure bureaucratique de contrôle.

### **Esprit de concurrence**

Les deux prochains témoignages démontrent également le côté impersonnel du processus propre à la bureaucratisation et de l'esprit de concurrence entre les agriculteurs face au règlement.

*« Moi j'ai eu le cas cette année ben on doit faucher les foins au 15 juin et puis je suis parti le 15 juin loin et puis j'étais juste faire rapide avec une petite motofaucheuse vite le tour des morceaux parce que mon médecin me disait... il voulait m'envoyer un moment en hospitalisation et puis ça j'ai dit c'est exclu que... et il m'a dit mais alors vous partez quelques jours. Comme j'aime bien aller à Paris, on avait trouvé un voyage à Paris et on partait quelques jours depuis le 15 de bonne heure. Et puis le 14 j'ai été justement faire le tour des morceaux, comme ça c'était prêt parce que mes fils ne savaient pas où il y avait les bornes, les cailloux à ne pas choper avec la machine...et ben ils ont réussi à aller me dénoncer ! »*

**(P., 48 ans, exploitant agricole)**

Une autre agricultrice témoigne d'une dénonciation similaire, peu de temps après le décès de son mari, qui était jusque-là l'agriculteur en charge de l'exploitation.

*« (...) il m'appelle et il me dit mais écoute il y a un problème, quelqu'un t'a dénoncé, j'ai dit quoi (rires)... ils auraient pu attendre au moins une année (rires)... parce que le pré qui est là tu n'aurais pas dû le faucher avant telle date, il y a des dates où on doit faucher le 1<sup>er</sup> juin ou le 1<sup>er</sup> juillet... »*

**(G., 48 ans, exploitante agricole et enseignante)**

Ces deux extraits d'entretiens témoignent de situation de dénonciation entre agriculteurs aux autorités. Cela démontre bien une forme d'indifférence exacerbée par la bureaucratisation. Hibou (2012) parle également de « participation bureaucratique », un phénomène qui peut être non intentionnel et non réfléchi. Les deux témoignages ci-dessus illustrent bien ce dernier point. En effet, les normes et les règles vont être comme incarnées par les agriculteurs eux-mêmes, qui au nom aussi d'une égalité de traitement entre eux, vont alors dénoncer les « mauvaises pratiques » de leurs voisins.

### **Synthèse de l'analyse**

Cette partie m'a permis grâce à l'analyse de discours d'agriculteurs fribourgeois de mettre en lumière les impacts de la bureaucratisation néolibérale sur l'ethos paysan. En effet, des principes tels que celui de production de denrées alimentaire et celui d'indépendance se voient fortement ébranlés par le système hautement bureaucratique. En outre, nous avons vu que ce phénomène bureaucratique pouvait également être valorisé dans les pratiques et discours de certains agriculteurs au sens de la rationalité économique. Ces agriculteurs s'approprient ces normes et ce langage où les enjeux de rendements et de connaissances managériales semblent être une priorité. Finalement, nous avons pu remettre en question l'aspect non-coercitif de ce système des paiements directs, et explorer les différents processus par lesquels la coercition est invisibilisée. Enfin nous avons mis en lumière les mécanismes par lesquels les agriculteurs s'approprient et entretiennent en partie ce système mis en place.

## **VII. Conclusion**

Il est essentiel de rappeler la question à laquelle ce travail a cherché à répondre. Je me suis intéressée au processus complexe de bureaucratisation en cours de manière universelle et de manière spécifique dans le système néolibéral suisse et à sa façon propre de façonner la réalité, les pratiques et les perceptions des agriculteurs fribourgeois que j'avais eu l'occasion de rencontrer au cours de mon enquête de terrain. Je parlais également de l'hypothèse que

cette bureaucratisation à l'époque néolibérale, au travers d'outil comme les paiements directs, entre en conflit avec certaines logiques du métier agricole. La première partie de l'analyse a confirmé le fait que cette bureaucratisation a une incidence directe sur les discours, les pratiques mais aussi sur la façon que les agriculteurs rencontrés ont de se percevoir et d'appréhender leur métier. Les logiques managériales ont infiltré de façon évidente le métier agricole qui doit aujourd'hui répondre à une demande de production dite industrielle tout en étant plus extensive. Les agriculteurs se voient encouragés par la politique agricole à suivre un maximum de normes environnementales ou de normes en faveur du bien-être animal afin de percevoir le plus de paiements directs possibles, tout en étant de vrais chefs d'entreprise qui savent calculer et réfléchir en terme de rendement et de coût et avec un esprit d'entrepreneur, ce qui suppose une certaine indépendance. Le système des paiements directs met les agriculteurs rencontrés dans une position de dépendance vis-à-vis de l'État puisque leurs exploitations ne peuvent survivre sans cette subvention étatique. Ces différents éléments entrent en contradiction avec certains des principes centraux de l'ethos paysan, comme l'est la question de la production de denrées alimentaires ou la question de l'indépendance.

Dans un deuxième temps cependant, cette hypothèse de départ s'est vue largement relativisée par mon analyse. En effet, certains des agriculteurs que j'ai pu rencontrer revendiquaient le fait d'être des chefs d'entreprise et des entrepreneurs. Ce sont les mêmes agriculteurs qui mettent fortement en avant le fait d'avoir choisi leur situation et d'être responsable de manière individuelle du sort de leur exploitation.

En effet, dans le cas des agriculteurs, certains adoptent la rhétorique de la responsabilité individuelle et comprennent ce qui est attendu d'eux par le système, ce qui leur permet de s'y adapter et d'en tirer profit. C'est aussi par ce biais-là que cette bureaucratisation, pourtant présentée par Weber comme équitable, avantage certains individus par rapport à d'autres. Ce n'est pas forcément parce que l'on respecte toutes les règles que l'on va s'en sortir le mieux mais plutôt parce que l'on a compris la direction prise par le système en place. La question de savoir pourquoi certains agriculteurs réussissent mieux que d'autres à profiter des avantages que peut présenter le système des paiements directs seraient intéressant à étudier.

Pour aller au-delà des réflexions amenées par ce travail, il serait alors enrichissant de procéder à un retour sur le terrain afin de confronter ces premiers résultats avec de nouveaux entretiens auprès de la population agricole, en suivant ainsi les principes de la Grounded Theory.

La bureaucratie n'est donc pas vécue par tous de la même manière et ce pour des raisons multifactorielles qu'il faudrait également d'approfondir. En effet, le milieu social d'origine et les revenus de la famille restent déterminants pour comprendre les parcours de chacun et le rapport d'un agriculteur avec le phénomène bureaucratique. Le niveau socio-économique de la famille d'origine définit par exemple l'accès à la formation, qui est un outil de plus en plus essentiel pour réussir en tant qu'exploitant agricole, notamment pour appréhender l'aspect bureaucratique de cette profession. Dans cette recherche, la question des origines sociales des agriculteurs concernés n'a été qu'effleurée. Il est probable qu'elle ait des conséquences importantes sur la faculté de l'individu à faire face à la machine bureaucratique. Il ressort cependant des entretiens que les personnes dotées d'un diplôme d'études supérieures semblent aborder les contraintes et le système normatif globalement de manière plus positive, allant jusqu'à en tirer bon profit et donc se sentir plus acteurs de leur avenir.

De plus, les individus ne subissent pas de manière passive les effets de cette bureaucratisation mais vont, de manière consciente ou pas, puisque ce phénomène est très diffus, y prendre part. En effet, Hibou explique ainsi que : « (...) *la bureaucratisation, aussi productrice de contrôle et d'assujettissement soit-elle, ne peut être comprise comme extérieure à la société (...). Elle se déploie à travers les acteurs qui en sont la cible et qui, consciemment ou non, sont parties prenantes de ce processus* » (HIBOU, 2013 : 14). C'est cet élément-là, abordé sur la dernière partie de mon analyse qui me semblerait également un point pertinent à développer pour mieux en saisir les contours. Selon Hibou, c'est au travers d'une critique de la bureaucratisation qu'il est possible de développer des nouvelles logiques de métier et des alternatives au mode de vie dominant. Cette question d'un mode de vie alternatif dans le cadre de l'agriculture en Suisse serait intéressante à approfondir.

## VIII. Références

- BARJOLLE, Dominique (2010). La politique agricole suisse entre économie, écologie et société. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*. no 315, p. 6-8.
- BEAUD, Stéphane et WEBER, Florence (2010). *Guide de l'enquête de terrain*. La Découverte, coll. Paris.
- BÉDARD, Pascale (2015). L'éthos en sociologie: perspectives de recherche pour un concept toujours fertile. *Cahiers de recherche sociologique*. no 59-60, p. 259-276.
- Bureaucratie (2019). In Encyclopédie du Larousse. Consulté le 15 août 2019 : <https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/bureaucratie/29337>
- Bureaucratie (2019). In Dictionnaire du Larousse. Consulté le 15 août 2019 : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bureaucratie/11704>
- CROZIER, Michel (2019). Bureaucratie. *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. Consulté le 03 avril 2019 : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/bureaucratie/>
- DROZ, Yvan et FORNEY, Jérémie (2007). *Un métier sans avenir?*. Institut universitaire d'études du développement; Paris.
- DROZ, Yvan ; MIEVILLE-OTT, Valérie ; JACQUES-JOUVENOT, Dominique et LAFLEUR, Ginette (2014). Malaise en agriculture. Une approche interdisciplinaire des politiques agricoles France-Québec-Suisse. *Karthala Editions*.
- État de Fribourg (2019). *Agriculture fribourgeoise*. Consulté le 12 août 2019 : <https://www.fr.ch/sagri/energie-agriculture-et-environnement/agriculture-et-animaux-de-rente/agriculture-fribourgeoise>
- Ethos (2019). In Dictionnaire du Larousse. Consulté le 13 août 2019 : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ethos/31434>
- FORNEY, Jérémie (2010). *Produire du lait, créer du sens. Adaptations et résistances quotidiennes chez les producteurs de lait suisses romands* (Thèse de doctorat). Institut d'ethnologie, Université de Neuchâtel, Neuchâtel.

- FORNEY, Jérémie (2018). *Etude conjointe DSAS-DIAF sur les risques psycho-sociaux des agriculteurs et agricultrices du canton de Fribourg* (Rapport final). Institut d'ethnologie, Université de Neuchâtel, Neuchâtel.
- GIAUQUE, David (2003). *La bureaucratie libérale : Nouvelle gestion publique et régulation organisationnelle*. L'harmattan.
- GILLET, Marie et JACQUES-JOUVENOT, Dominique (2004). La dépendance dans l'indépendance. *Cahiers du genre*. no 2, p. 171-190.
- GRAEBER, David (2015). *Bureaucratie: L'utopie des règles*. Editions Les liens qui libèrent.
- GRESLE, François (1981). L'indépendance professionnelle Actualité et portée du concept dans le cas français. *Revue française de sociologie*. p. 483-501.
- GUILLEMETTE, F. (2006). L'approche de la Grounded Theory; pour innover. *Recherches qualitatives*, 26(1), 32-50.
- HIBOU, Béatrice (2012). *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*. La Découverte.
- HIBOU, Béatrice (2013). Introduction. La bureaucratisation néolibérale, ou la domination et le redéploiement de l'État dans le monde contemporain. *La bureaucratisation néolibérale*. p. 7-20.
- JONES, Russel A (1999). *Méthodes de recherche en sciences humaines*. De Boeck Supérieur.
- MARTINACHE, Igor (2016). L'organisation des entreprises, entre conflits et coopération. *Alternatives Économiques*. no 357, p. 88.
- MESNEL, Blandine (2017). Les agriculteurs face à la paperasse. *Gouvernement et action publique*. no 1, p. 33-60.
- Office fédéral de l'agriculture (OFAG) (2019). *PA22+*. Consulté le 12 août 2019 : <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/politik/agrarpolitik/ap22plus.html>
- Office fédéral de la statistique (2019). *Agriculture*. Consulté le 12 août 2019 : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/agriculture-sylviculture/agriculture.html>.

Office fédéral de la statistique (2019). *Paiements directs*. Consulté le 10 août 2019 :  
<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/direktzahlungen.html>

Paysans suisses (2019). Paiements directs et autres mesures d'encouragement en matière de politique régionale. Consulté le 12 août 2019 :  
<https://www.agriculture.ch/info/politique-agricole/mesures-dencouragement/>

Union Suisse des Paysans (2019). Paiements directs. Consulté le 13 août 2019 :  
<https://www.sbv-usp.ch/fr/etiquettes/paiements-directs/>

## IX. Annexes

### Annexe I : Grille d'entretien agriculteurs

La grille d'entretien : L'idée de la grille d'entretien est de me permettre d'avoir un fil rouge pendant l'entretien. Ce n'est pas une liste de questions à poser impérativement mais plutôt une forme d'aide-mémoire sur lequel m'appuyer ou rebondir au cours de l'entretien. En effet, l'idée est que l'entretien se construise autour de la logique narrative des interviewé-e-s. Cette grille me permet aussi de garder une idée générale des thèmes importants pour l'avancée de l'étude. Finalement, la grille d'entretien reste sujette à modification et amélioration au fil de l'enquête.

*Pour me présenter en quelques mots, je m'appelle Romane Buxtorf, j'ai 25 ans et je suis étudiante en Anthropologie à l'université de Neuchâtel. Le service de l'agriculture ainsi que le service de la santé publique de l'État de Fribourg ont mandaté mon université pour réaliser une série d'entretiens. Il s'agit donc d'un travail auprès des agriculteurs du canton de Fribourg autour de la qualité de vie en essayant d'identifier certains facteurs de stress mais aussi les ressources qui peuvent être mobilisées pour y faire face. Il ne s'agit pas d'un questionnaire formel mais plutôt d'une discussion autour de votre vie professionnelle, votre métier, votre quotidien, et vos éventuelles difficultés. Je vous laisserai à disposition un document résumant ces quelques explications. Le sujet de ce travail de recherche étant de nature sensible, une personne de contact a été identifiée afin d'entourer au besoin les personnes participantes (que ce soit pour moi ou pour vous). Finalement, cet entretien commence avec quelques questions d'ordre personnel afin de pouvoir situer votre récit dans son contexte. Je tiens à vous dire que cet entretien est d'ordre confidentiel et que les données seront anonymes. En effet, la personne qui m'a mise en contact avec vous ne m'a transmis aucune information à part votre nom et numéro de téléphone. Selon vous, en quoi pensez-vous alors pouvoir être concerné par cette étude ?*

<p><b>1. Données personnelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Âge</li> <li>• Sexe</li> <li>• État Civil</li> <li>• Formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Pour commencer, pourriez-vous vous présenter ?</i></li> <li>- <i>Quel est votre parcours de vie ? Votre situation actuelle en quelques mots ?</i></li> <li>- <i>Comment êtes-vous devenu(e) agriculteur/trice ?</i></li> <li>- <i>Cela était-il une évidence pour vous ou qu'est-ce qui a fait que vous êtes devenu agriculteur-trice selon vous ?</i></li> </ul>
<p><b>2. Informations sur l'exploitation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Type</li> <li>• Taille</li> <li>• Région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Pouvez-vous me parler de votre exploitation ?</i></li> <li>- <i>Pouvez-vous me décrire votre exploitation ?</i></li> <li>- <i>Pouvez-vous me la situer dans le contexte fribourgeois ? (situation géographique, région et type d'agriculture régionale)</i></li> <li>- <i>Comment imaginez-vous l'avenir de votre exploitation ?</i></li> </ul>
<p><b>3. Facteur travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Heures de travail</li> <li>• Multi-tasking</li> <li>• Activité professionnelle multiple</li> <li>• Temps libre, congés et vacances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Pourriez-vous me décrire votre métier ?</i></li> <li>- <i>Racontez-moi une journée-type ?</i></li> <li>- <i>Pouvez-vous me décrire votre quotidien ?</i></li> <li>- <i>Pouvez-vous me décrire ce que vous faites sur l'exploitation ? De l'administratif, au ménage, en passant bien sûr par le travail agricole ?</i></li> <li>- <i>Pouvez-vous me dire approximativement combien d'heures vous travaillez par semaine ?</i></li> <li>- <i>Avez-vous parfois l'occasion de vous accorder un week-end ?</i></li> <li>- <i>Pouvez-vous prendre parfois des vacances ? Si oui, partez-vous en vacances ?</i></li> <li>- <i>Le fait d'être votre propre patron est-il un atout pour vous ? Pourquoi ?</i></li> <li>- <i>Vivez-vous le fait de prendre les décisions comme un atout ou un poids ou les deux ? Pour quelles raisons ?</i></li> <li>- <i>Travaillez-vous uniquement sur l'exploitation ou avez-vous une double activité professionnelle ? Si oui, pouvez-vous me parler de cette autre activité ? À quel pourcentage faites-vous chacune des activités diriez-vous ?</i></li> <li>- <i>Avez-vous d'autres activités encore sur le lieu de l'exploitation ?</i></li> <li>- <i>Avez-vous des visites durant vos journées ? Si oui, de quel ordre peuvent-elles être ?</i></li> <li>- <i>Collaborez-vous avec d'autres paysans ? Si oui, pouvez-vous m'expliquer comment cela se passe ? Si non, y-a-t-il des raisons à cela ?</i></li> <li>- <i>Finalement, en ce qui concerne les animaux, ont-ils ou ont-ils eu des soucis de santé ?</i></li> <li>- <i>Comment cela a-t-il affecté ou non votre travail ?</i></li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans l'ensemble, qualifieriez-vous votre métier de difficile ? À quel niveau ?</li> <li>- Si vous avez rencontré des difficultés, sauriez-vous me dire ce qui a pu vous aider sur le moment ? De quoi pensez-vous avoir besoin dans les moments plus difficiles ?</li> <li>- Savez-vous où trouver de l'aide si ou quand vous en avez besoin ?</li> <li>- Avez-vous déjà pensé à arrêter votre métier d'agriculteur ? Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? Avez-vous pu agir sur la situation et si oui, comment ?</li> <li>- Si vous n'avez jamais imaginé arrêter, à quoi pensez-vous que cela tient ?</li> </ul>
<p><b>4. Facteur lien social (relationnel)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Famille</li> <li>• Tensions</li> <li>• Conflits, discordes</li> <li>• Succession</li> <li>• Héritage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pourriez-vous me dire de combien de personnes est composé votre ménage et les décrire en quelques mots ?</li> <li>- Combien êtes-vous à vivre sur l'exploitation en tout ? Et à y travailler ?</li> <li>- Pourriez-vous décrire votre relation avec les différents membres de votre famille ?</li> <li>- En quoi votre famille peut être une ressource positive pour vous ?</li> <li>- En quoi votre famille peut être source de discorde ou de tension ?</li> <li>- Comment réagissez-vous en cas de conflit ?</li> <li>- Comment faites-vous pour calmer les tensions ?</li> <li>- Parlez-vous des possibles tensions au sein de l'exploitation à quelqu'un ?</li> <li>- Comment s'est passé la succession de l'exploitation ?</li> <li>- Comment parleriez-vous des questions d'héritage ?</li> <li>- Comment imaginez-vous la succession de votre exploitation dans le futur ?</li> <li>- Comment décririez-vous votre vie sociale ?</li> <li>- Avez-vous beaucoup de contacts avec les autres agriculteurs de la région ? Comment qualifieriez-vous votre relation avec les agriculteurs de la région ?</li> <li>- Comment qualifieriez-vous la relation que vous avez avec voisins ?</li> </ul>
<p><b>5. Facteur santé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maladies physiques</li> <li>• Maladies psychiques</li> <li>• Arrêt de travail</li> <li>• Traitement</li> <li>• Pression</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De manière générale, comment décririez-vous votre état de santé, autant mentale que physique ?</li> <li>- Si vous tombez malade, comment cela se déroule avec le travail sur le domaine ?</li> <li>- Diriez-vous que vous avez des douleurs physiques ? (Mal de dos, de genoux etc.)</li> <li>- Avez-vous déjà souffert de maladie physique ?</li> <li>- Avez-vous déjà souffert de maladie psychique ?</li> <li>- Si vous êtes stressé, pensez-vous que cela peut influencer votre état de santé ?</li> <li>- Votre état de santé vous préoccupe-t-il ?</li> <li>- Suivez-vous un traitement médical ?</li> <li>- Êtes-vous engagé dans un suivi thérapeutique ?</li> <li>- Que faites-vous pour relâcher la pression ?</li> <li>- Vous sentez-vous régulièrement stressé ou anxieux ou dépassé ?</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Que faites-vous quand vous vous sentez stressé ou dépassé ?</i></li> </ul>
<b>6. Facteur économique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution du monde paysan</li> <li>• Situation économique actuelle</li> <li>• Endettement</li> <li>• Manque de revenu</li> <li>• Concurrence (Locale, nationale, mondiale)</li> <li>• Instabilité du marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Certains médias parlent du « malaise paysan », qu'est-ce que cela veut dire pour vous ? Comment le prenez-vous ?</i></li> <li>- <i>Pouvez-vous me décrire l'évolution de l'agriculture ces dernières années ? De votre domaine plus particulièrement ?</i></li> <li>- <i>Comment qualifieriez-vous votre situation économique ?</i></li> <li>- <i>Avez-vous ou avez-vous eu des soucis financiers au cours de votre parcours professionnel ?</i></li> <li>- <i>Pouvez-vous m'expliquer avec vos mots la situation économique dans votre domaine agricole ?</i></li> <li>- <i>Finallyment, vous sentez-vous en mesure de décider du cours de votre existence ? (Sentiment de maîtrise) Pourquoi ?</i></li> </ul>
<b>7. Autres Facteurs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Paperasse</li> <li>• Météo</li> <li>• Isolement</li> <li>• Critique Médias</li> <li>• Moments clés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Dans votre expérience, y-aurait-il d'autres éléments que ceux dont nous avons déjà discuté que vous qualifieriez de stressants ? Si oui, pouvez-vous m'en parler ?</i></li> <li>- <i>Y-a-t-il eu au cours des dernières années des événements particulièrement marquants au niveau de votre vie professionnelle mais aussi de votre vie privée ?</i></li> <li>- <i>La couverture médiatique actuelle de l'agriculture suisse vous convient-elle ? Quel est votre avis ?</i></li> <li>- <i>Les aléas de la météo sont-ils pour vous un facteur de stress dans votre quotidien ?</i></li> <li>- <i>Cela a-t-il évolué au cours du temps ?</i></li> </ul>
<b>8. Loisirs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sport</li> <li>• État d'esprit</li> <li>• Indépendance</li> <li>• Autres activités ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Selon le temps libre que vous avez à disposition, comment l'occupez-vous ?</i></li> <li>- <i>Pratiquez-vous un sport de loisir ou une autre activité en société ? (ex : musique, etc.)</i></li> <li>- <i>Êtes-vous engagé en politique ?</i></li> <li>- <i>Êtes-vous engagé dans une association ? Si oui, pouvez-vous m'en parler ?</i></li> <li>- <i>Êtes-vous membre d'une association agricole ? Si oui, pouvez-vous m'en parler ?</i></li> <li>- <i>Êtes-vous allié à une Fédération ? Si oui, pouvez-vous m'en parler ?</i></li> <li>- <i>Quelles sont selon vous les activités qui vous ressourcent, qui vous font du bien ?</i></li> <li>- <i>Si vous réussissez à avoir un état d'esprit positif, quels en sont les facteurs selon vous ? Qu'est-ce qui influence votre moral au cours de la journée ?</i></li> </ul>
<b>9. Conclusion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Autres éléments</li> <li>• Remerciements</li> <li>• Salutations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Y-a-t-il quoi que ce soit dont nous n'aurions pas discuté ou pas assez parlé sur lequel vous aimeriez revenir ?</i></li> <li>- <i>Est-ce que vous avez encore quelque chose en tête dont vous pensez qu'il est important de parler pour cet entretien ?</i></li> <li>- <i>Finallyment, que vous souhaitez-vous pour la suite ?</i></li> <li>- <i>Je vous remercie pour votre temps et votre précieuse collaboration.</i></li> </ul>

## Annexe II : Tableau récapitulatif de l'échantillon retenu pour le mémoire

Initiale*	Âge	Date	Durée	Type	District	Sexe
S.	29	28.03.18	02:21:57	Exploratoire + agriculteur. Agronome et exploitant.	Glâne	M
G.	48	04.04.18	02:30:12	Agricultrice et enseignante primaire. Veuve, 4 enfants. Exploitante sans CFC, en association. Lait d'industrie et un peu de viande.	Gruyère	F
N.	53	11.04.18	03:00:00	Agricultrice et enseignante. Séparée, 2 enfants. Exploitante avec CFC et bachelor Zollikofen. Lait d'industrie, grandes cultures. En transition vers le bio.	Broye	F
A.	40	07.05.18	02:26:33	Agricultrice. Mariée, 2 enfants. Association paysannes professionnelles. Travail sur la ferme avec son mari. Brevet de paysanne.	Veveyse	F
B.	41	16.03.18	01:57:02	Agriculteur. Divorcé, un enfant. Poulets d'engraissement, entreprise de travaux agricoles.	Broye	M
J.	66	21.03.18	01:45 :04	Agriculteur retraité. En couple, un enfant qui a repris l'exploitation. Lait d'industrie.	Veveyse	M
P./E.	48	03.04.18	02:30:24	Couple d'agriculteurs. Mariés, 2 enfants. Cultures et beaucoup de chevaux en pension. Femme travaille sur exploitation.	Sarine	M/F
J.	63	10.04.18	02:18:08	Agriculteur retraité, sans reprise. Employé communal.	Sarine	M
A.	48	27.04.18	02:47:36	Agriculteur. Marié, 2 enfants. Lait de fromagerie et d'industrie, communauté partielle d'exploitation. Femme travaille extérieur.	Glâne	M
C.	56	03.05.18	02:24:16	Agriculteur. Marié, 1 enfant. Production mixte. Femme travaille extérieur.	Broye	M
T./J.	± 40	17.05.18	01:38:09	Couple d'agriculteur. Mariés, 3 enfants. Vaches laitières, taureaux et veaux. Vente directe. Fermiers.	Broye	M/F
S.	36	18.05.18	01:30:51	Agriculteur. En couple, pas d'enfants. Viticulture et moutons. Contrôleur agricole. Compagne travaille sur exploitation.	Broye	M

Source : Auteure (2019).

\*les initiales sont attribuées aléatoirement afin de préserver l'anonymat des personnes concernées.

### Annexe III : Abréviations et sigles

AED	Groupe de travail d'accompagnement des exploitations en difficulté au sein du Service de la vulgarisation de Fribourg depuis 1999
IAG	Institut agricole de l'État de Fribourg : Il assure la formation professionnelle et continue, le conseil et la production pour les métiers de l'agriculture, de l'horticulture et de la forêt.
IENE	Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel.
OFAG	Office fédéral de l'agriculture. Il fait partie du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR). Le centre de recherche agricole fédéral Agroscope est rattaché à l'OFAG.
OFS	Office fédéral de la statistique. C'est le centre de compétences en matière de statistique publique suisse.
PA	Politique agricole. Les décisions fédérales qui constituent chaque nouvelle politique quadriennale sont alors nommées ainsi: PA 18-21 ou encore PA 14-17 pour la précédente.
SAgri	Service de l'agriculture de canton de Fribourg. C'est le service en charge de l'application des mesures prises par la politique agricole à l'échelle du canton. C'est aussi ce service qui gère le recensement agricole et la distribution des paiements directs aux agriculteurs fribourgeois.
UniNE	Université de Neuchâtel. Université publique suisse située à Neuchâtel.